

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3453 - MERCREDI 20 MARS 2019

SUSPENSION DE L'INSTALLATION DE NOUVEAUX SÉNATEURS

Le FCC et le Cach face à leurs premières contradictions

La décision de la réunion interinstitutionnelle de suspendre l'installation des sénateurs nouvellement élus et de renvoyer à une date ultérieure l'élection des gouverneurs continue d'alimenter la chronique, sur fond de polémique sur sa conformité avec la Constitution et les lois de la République.

Le Front commun pour le Congo (FCC) ne souscrit aucunement à ces décisions. Parti phare de la coalition Cap pour le changement (Cach), l'UDPS estime, quant à elle, que les décisions prises sont conformes à l'article 69 de la Constitution qui donne au chef de l'État le pouvoir d'assurer, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des institutions ainsi que la continuité de l'État.

Page 2



Des sénateurs au cours d'une séance plénière

Le MLC stigmatise l'amateurisme au sommet de l'État



Eve Bazaiba, secrétaire générale du MLC

Le Mouvement de libération du Congo (MLC) a désapprouvé, hier, via un communiqué, les décisions prises le 18 mars au cours de la réunion interinstitutionnelle présidée par le président de la République, Félix Tshisekedi, dont celle de suspendre l'installation des sénateurs nouvellement élus. Pour ce parti politique, ces décisions sont simplement anticonstitutionnelles puisqu'émanant d'un cadre non légal.

Le MLC fait observer que la réunion interinstitutionnelle est juste « un organe informel dépourvu de tout pouvoir décisionnel au regard de la Constitution de notre pays ». Il relève, de ce fait, l'incompétence absolue de cet organe, notamment en matière électorale tout en prenant acte de la poursuite du cycle électoral.

Page 2

ONU-HABITAT

Le premier forum urbain national prévu pour juillet



Scène de vie quotidienne à la Place Victoire à Kinshasa

Le directeur du programme-pays de l'ONU-Habitat en République démocratique du Congo (RDC), Abel K. Walendom, qui a présidé dernièrement la réunion préparatoire, a montré l'intérêt d'organiser ce forum urbain national censé regrouper toutes les

parties prenantes impliquées dans le secteur de l'habitat. Ces assises, a-t-il dit, permettront aux partenaires du programme de l'habitat de discuter des questions d'urbanisation, du cadre de vie et de celles relatives aux établissements

humains pour en sortir des recommandations afin de lancer une véritable initiative d'amélioration du cadre de vie de la population. Une occasion de poser des bases stables d'un développement économique et social en RDC.

Page 3

CAN 2019

Mbokani blessé et forfait, Ndongala rappelé

Son retour en sélection, annoncé avec pompe pour le match contre le Liberia, n'aura finalement pas lieu. Dieumerci Mbokani ne pourra plus retrouver les Léopards qui disputent, le 24 mars, au stade des Martyrs de Kinshasa, un match coupe-

ret contre les Lones Stars du Liberia, pour la qualification à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) prévue en juin prochain, en Égypte. C'est la sixième et dernière journée des éliminatoires. Touché au ménisque, le meilleur

buteur des Léopards encore en activité ne prendra pas part à cette confrontation. Florent Ibenge a rappelé Dieumerci Ndongala, l'ailier de Genk, en Belgique, qui n'a plus été aperçu en sélection depuis 2015.

Page 5

SUSPENSION DE L'INSTALLATION DES SÉNATEURS

Malaise au sein de la coalition FCC-Cach

La décision de la réunion interinstitutionnelle du 18 mars continue d'alimenter la chronique politique de ces dernières heures, sur fond de controverse sur sa conformité avec la Constitution et les lois de la République.

Les conclusions de la réunion interinstitutionnelle ayant abouti à la suspension du processus de renouvellement de la chambre haute du parlement inquiètent. Prises sur la base des allégations de corruption ayant émaillé les sénatoriales du 15 mars, elles deviennent lourdes de conséquences au plan politique, puisque chamboulant un processus électoral qui tendait, lentement mais sûrement, vers son parachèvement. Elles fragilisent presque la coalition de gouvernance née de la fusion entre le Front commun pour le Congo (FCC) et le Cap pour le changement (Cach).

Le FCC qui s'est réjoui d'avoir réalisé un carton plein en remportant la quasi-totalité des sièges au Sénat, n'est pas prêt à laisser filer la probabilité de contrôler les deux chambres du parlement en tant que première force politique du pays. Faisant fi des allégations de corruption ayant émaillé ce scrutin dans les assemblées provinciales dont se seraient rendus coupables ses candidats sénateurs, le FCC est catégorique. La plate-forme de l'ex-président, Joseph Kabila, ne souscrit aucunement aux décisions de la réunion interinstitutionnelle qui, d'après elle, vont à l'encontre de la Constitution et des lois de la République. Dans un communiqué publié au lendemain de cette réunion, le FCC a rejeté en bloc ces mesures et dénié à la réunion interinstitutionnelle le droit d'exercer de telles prérogatives. « En tant que cadre de concertation ne disposant d'aucun pouvoir de décision, l'interinstitutionnelle ne

serait fondée qu'à formuler des recommandations aux institutions constitutionnellement habilitées à prendre des décisions dans les matières ayant fait l'objet de ses délibérations », argue-t-on du côté du FCC.

Le coordonnateur du comité stratégique de cette plate-forme, Néhémie Mwilanya, estime que la réunion interinstitutionnelle a outrepassé ses limites en reportant sine die l'élection des gouverneurs, un domaine relevant, au terme de la Constitution, de la compétence exclusive de la Commission électorale nationale indépendante. « C'est donc exclusivement à cette structure indépendante que revient la charge de fixer le calendrier électoral et, le cas échéant, de le modifier », a-t-il fait observer. Tout en invitant les parties prenantes au processus électoral à donner un sens à leur engagement en œuvrant en faveur de son parachèvement, le FCC a exhorté ses sénateurs nouvellement élus « à rejoindre le Sénat pour la validation de leurs mandats au plus vite possible ». Un coup de force en perspective.

Un partenariat qui prend déjà du plomb dans l'aile

Un discours qui est loin de favoriser la bonne entente entre le FCC et le Cach dont le partenariat politique semble battre de l'aile. En effet, les deux forces politiques se livrent actuellement un duel à distance via leurs partis-phares, le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) et l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), dont les vues diamétralement opposées sur la controverse suscitée par l'élection des sénateurs ne sont pas non plus de nature à arranger les choses. Déjà, les jeunesses de deux partis ont développé, jusqu'il y a peu, des discours acérés sur fond d'escalade verbale après les échauffourées du début de la se-

maine ayant conduit à l'attaque du siège du PPRD. Des militants de l'UDPS, non contents de l'échec de leur parti aux sénatoriales, s'en sont vertement pris au parti de Joseph Kabila, indexé dans la vague de corruption ayant gangrené ce scrutin. D'où l'indignation du PPRD qui a vite fait de mettre en garde le parti de la 12e rue/Limete qui a fini par faire amende honorable.

Au PPRD, l'on ne s'explique pas que le successeur de son autorité morale puisse empêcher l'installation des sénateurs autres que ceux de l'UDPS. Patrick Nkanga, le rapporteur du bureau politique du PPRD, invite l'UDPS à faire mauvaise fortune bon cœur, étant donné que son parti s'est retrouvé, en 2007, dans une situation quasi similaire et cela ne lui a pas empêché de continuer à exister en tant que parti politique. « Il ne sert à rien d'induire le président Tshisekedi qui n'est même pas encore à cent jours de son pouvoir vers une crise infructueuse. Nous tenons à la coalition que nous lie au Cach, nous tenons aux valeurs républicaines et nous tenons à l'Etat de droit », a-t-il déclaré.

Cependant, à l'UDPS, l'on se félicite de la décision suspendant le nouveau Sénat. Le parti de Félix Tshisekedi estime qu'elle est conforme à l'article 69 de la Constitution qui donne au chef de l'Etat le pouvoir d'assurer, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics, des institutions ainsi que la continuité de l'Etat.

Pour maints analystes, les décisions prises par l'interinstitutionnelle dissimulent mal les gages d'autonomie que Félix Tshisekedi tente de donner à l'opinion qui voudrait le voir s'affranchir définitivement de la tutelle « kabiliste » en prenant véritablement ses propres marques. Dossier à suivre.

Alain Diasso

Le MLC stigmatise l'amalgame et l'amateurisme au sommet de l'Etat

Le parti de Jean-Pierre Bemba a désapprouvé, le 19 mars, via un communiqué, les décisions prises le 18 mars au cours de la réunion interinstitutionnelle présidée par le président de la République, Félix Tshisekedi, dont celle d'ajourner l'installation du Sénat nouvellement élu.

Le Mouvement de libération du Congo (MLC) qui, depuis un temps, s'est feutré dans un long mutisme, est finalement sorti de sa réserve pour réagir aux décisions ayant sanctionné la réunion interinstitutionnelle présidée la veille par le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi. C'est dans un communiqué signé par sa secrétaire générale, Eve Bazaïba, que le parti de Jean-Pierre Bemba a préféré s'exprimer sur la question. La suspension de l'installation des nouveaux sénateurs, telle que décidée par cette réunion, y compris le report de l'élection des gouverneurs, traduisent, d'après le MLC, l'incompétence de la nouvelle classe dirigeante à la tête du pays.

Pour ce parti politique, les décisions prises par l'interinstitutionnelle sont simplement anticonstitutionnelles puisqu'émanant d'un cadre non légal. Et de faire observer que cette réunion est juste « un organe informel dépourvu de tout pouvoir décisionnel au regard de la Constitution de notre pays ». Se voulant un parti républicain, le MLC relève l'incompétence absolue de cet organe notamment en matière électorale tout en prenant acte de la poursuite du cycle électoral par l'élection des sénateurs et celle consécutive des gouverneurs des provinces. Toutefois, le parti de Jean-Pierre Bemba déclare attendre « le changement de la direction de la Céni au mois de mai prochain après une évaluation sans complaisance de sa mission pour enclencher les réformes du système électoral ».

Pour ce parti, il ne fait l'ombre d'aucun doute que l'actuel leadership du pays fait de l'à peu-près. « Le MLC note avec sidération l'amalgame et l'amateurisme qui ont tendance à élire domicile au sommet de l'Etat. Les questions internes à un parti politique ne peuvent impacter la vie d'une nation », souligne le communiqué.

En plus d'être otage d'un accord sous seing privé aux contours flous, selon les termes du communiqué, il est également reproché à Félix Tshisekedi de ne faire aucun effort pour établir une nette démarcation « entre la gestion de l'Etat et ses intérêts privés tant familiaux que partisans ».

A.D.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé
Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SUSPENSION DE L'INSTALLATION DU SÉNAT

L'IRDH salue la décision du chef de l'Etat

La mesure prise le 18 mars par le président de la République, soutient l'association, est conforme à l'article 69 de la Constitution qui lui donne le pouvoir d'assurer, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics, des institutions ainsi que la continuité de l'Etat.

Le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, a décidé, à l'issue d'une réunion interinstitutionnelle qu'il a présidée le 18 mars, à Kinshasa, de suspendre l'installation du nouveau Sénat et l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs des provinces. Cette décision, prise eu égard à la clameur publique alléguant les faits d'une corruption généralisée ayant émaillé l'élection sénatoriale, a été vivement saluée par l'Institut de recherche en droits humains (IRDH), dans son bulletin électronique du 19 mars. Déjà, la veille de cette rencontre interinstitutionnelle, cet institut invitait le président de la République à prendre des mesures urgentes pour assurer l'avenir du pays, voyant se dessiner un schéma classique verrouillé par des mécanismes de gestion taillés sur mesure. L'IRDH disait craindre de voir que la pression populaire qui était focalisée sur la personne de l'ancien président de la République s'éparpille vers des nouveaux dirigeants qui seront perçus, à tort ou à raison, comme obstruant une vie normale dans la paix, la sécurité et la justice sociale. Estimant que la mesure prise par le président de la République fait partie de ses prérogatives reconnues par la Constitution, notamment à son article 69, l'IRDH note qu'il s'agit là déjà de la lutte amorcée contre les antivaleurs dont la corruption,

en vue de « couper la tête à ce serpent » qui risquait de grandir jusqu'à gangrener tout l'appareil de l'Etat, compromettant ainsi l'avenir du pays. Aussi recommande-t-il, par ailleurs, aux acteurs politiques de participer effectivement à cette lutte, pilier de la moralisation de la vie publique. Il exhorte les animateurs d'institutions publiques à consolider la liberté d'expression des opinions, même lorsque celles-ci sont contraires aux leurs ou à celle du président de la République.

Ainsi, en attendant l'aboutissement des enquêtes, l'IRDH se réjouit du fait que le parquet général près la Cour de cassation ainsi que ses ramifications en provinces ont été instruits d'ouvrir des enquêtes sur la série d'accusations de corruption généralisée des députés provinciaux, lors de l'élection du 15 mars. Ces enquêtes vont viser aussi bien les corrompus que les corrupteurs, pour faire la lumière sur cette situation. Notons qu'avant la tenue de ce scrutin, le procureur général près la Cour de cassation, ayant eu vent de la corruption des députés provinciaux par certains candidats sénateurs, avait demandé son report. Mais s'en tenant au respect de son calendrier, le président de la Commission électorale nationale indépendante avait refusé de donner une suite favorable à cette requête.

Lucien Dianzenza

PROJET D'APPUI AUX COMMUNAUTÉS DÉPENDANTES DE LA FORÊT

Le comité de pilotage tient sa huitième session

La rencontre ouverte le 19 mars, dans la salle Lubumbashi du centre d'accueil Caritas, va évaluer les progrès réalisés par le projet et trouver des pistes des solutions possibles en vue d'améliorer sa mise en œuvre.

Le Projet d'appui aux communautés dépendantes de la forêt (PACDF) s'appuie actuellement sur *le mécanisme spécial de dons dédiés aux peuples autochtones et communautés locales. Il s'agit d'une fenêtre spéciale additionnelle du Projet d'investissement des forêts avec six millions de dollars américains et le Fonds national Redd, dans le cadre de l'initiative pour la forêt de l'Afrique centrale avec un montant de 1,8 million de dollars américains.

Ce projet qui vise la protection et la promotion des peuples autochtones est financé par la Banque mondiale, à travers l'agence d'exécution nationale Caritas Congo. Il intervient dans les territoires de Kiri, Oshwe, Inongo, Mambasa, Opala, Yahuma, Bafwasende, Banalia, Lubao, Lubefu, Lusambo, Lupatapata, Kabinda, Dekese, Dimbelenge, Mweka, Bikoro, Kalehe et Walikale. Selon Dorothee Lisenga, chargée des questions du genre et alphabétisation des peuples autochtones, il sera abordé, au cours de cette session, entre autres, la question de la terre. En effet, celle-ci est la mère nourricière des peuples autochtones mais ces derniers sont souvent expropriés de leur terre pour cause d'utilité publique. D'autres questions telles celles liées aux forêts victimes de la surexploitation en défaveur des communautés locales, des ressources naturelles qui ne profitent pas aux peuples autochtones alors qu'on les exploite inhumainement dans les mines par les exploitants sont également à l'ordre du jour de cette rencontre qui s'achève le 20 mars. Des recommandations seront formulées pour aboutir à la mise en œuvre des projets qui soient bénéfiques pour les peuples autochtones et les communautés locales.

Notons que les délégués des peuples autochtones venus de seize territoires y prennent part.

Blandine Lusimana

ONU-HABITAT

Le premier forum urbain national prévu en juillet

Les assises regrouperont toutes les parties prenantes impliquées dans le secteur de l'habitat. Il s'agira de passer en revue les questions d'urbanisation en vue de pouvoir améliorer les conditions de vie de la population.

Pour la quatrième fois, l'ONU-habitat a organisé récemment, à son siège à Kinshasa, une séance de travail pour préparer l'événement. La rencontre a regroupé le ministère de tutelle, les représentants de la société civile, des ONG, de la Fédération des entreprises du Congo, des secteurs privé et public, des partenaires techniques et financiers. Le directeur du programme-pays de l'ONU-Habitat en République démocratique du Congo (RDC), Abel K. Walendom, qui a présidé cette réunion, a montré l'intérêt d'organiser ce forum. « Le forum urbain national permettra aux partenaires du programme de l'habitat de discuter des questions d'urbanisation,

du cadre de vie et également des questions relatives aux établissements humains pour en sortir des recommandations afin de pouvoir lancer une véritable initiative d'amélioration du cadre de vie de la population. Cette rencontre donnera aussi l'occasion de poser des bases stables d'un développement économique et social en RDC », a-t-il déclaré.

Pour sa part, le directeur de l'Habitat au ministère de l'Urbanisme et habitat, et troisième rapporteur de la commission technique et scientifique du forum, s'est montré optimiste. Il espère qu'au cours de ces assises prévues en juillet, la RDC va redéfinir les concepts «ville» et «campagne». « Ce qui donnera un nouvel élan à l'éclosion de nos villes pour un meilleur avenir urbain », se convainc-t-il.

L'engagement soutenu du gouvernement de la République pour la tenue de ce premier forum est démontré par l'arrêté ministériel du 5 octobre 2018 portant



Le boulevard du 30-juin à Kinshasa

création, organisation et fonctionnement du comité d'organisation. Un engagement salué par plusieurs membres de ce comité qui pensent que le temps est venu pour la RDC de se doter d'une bonne politique en matière d'urbanisme et habitat.

« L'ONU-Habitat qui soutient donc ce processus dans les différents pays du monde et qui organise à son niveau également les forums urbains mondiaux s'engage à soutenir la RDC dans l'organisation de ce premier

forum urbain national. Des grandes orientations qui en sortiront vont jeter des bases dans l'élaboration d'une politique urbaine de la RDC », a confirmé son directeur de programme-pays.

Blandine Lusimana

INTERVIEW

Cyprien N'goma : « Si je dois réintégrer la sélection, cela se fera naturellement »

Le jeune international congolais de moins de 23 ans a évolué avec les Léopards de moins de 17 ans, en 2015. Fils de l'entraîneur Otis N'goma et formé à Lille, en France, il est actuellement pensionnaire de l'équipe universitaire de Barton, aux Etats-Unis d'Amérique, où il fait aussi les études de management sportif. Il parle de sa carrière et son évolution dans cette interview exclusive accordée au Courrier de Kinshasa.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Vous faites partie des binationaux, des jeunes joueurs congolais évoluant en Europe. Parlez-nous brièvement de votre parcours professionnel.

Cyprien N'goma (C.N'g.) : Je suis Cyprien N'goma, né le 29 octobre 1997 à Valenciennes, en France. J'ai 21 ans et je joue actuellement aux Etats-Unis, après avoir fréquenté Lille OSC jusqu'à mes 18 ans. Je joue au milieu de terrain aussi bien récupérateur que relayeur. Je suis habitué en 6 devant la défense, mais je m'adapte à tout type de système, peu m'importe.

L.C.K. : Vous évoluez actuellement au championnat universitaire aux Etats-Unis d'Amérique (NCAA). Voulez-vous nous parler de cette expérience ?

C.N'g. : Après mon passage au Lille OSC et grâce à la Fédération française de football qui est en contact avec les différents championnats américains, MLS et NCAA, j'ai décidé de partir de l'autre côté de l'Atlantique afin de poursuivre mon parcours aussi bien sportif que scolaire car, mis à part le foot, j'ai la chance de pouvoir suivre un bachelors en management/marketing sportif.

L.C.K. : Quelle est la différence entre le football aux Etats-Unis et en France où vous avez fourbi vos armes ?

C.N'g. : En prenant du recul après



Cyprien N'goma

deux années là-bas, je peux dire déjà que c'est un football en plein développement au regard des fantastiques infrastructures que possèdent les Américains qui m'ont personnellement impressionnées, dignes des plus grands clubs européens. Au niveau universitaire (l'antichambre du monde professionnel aux Etats-Unis), les matchs se jouent parfois devant vingt-cinq mille personnes. En MLS (Major League soccer), cela peut aller jusqu'à soixante-quinze mille. Sur le plan du jeu, c'est aussi en forte progression

grâce à la venue de nombreux internationaux, mais aussi au fait que les Américains s'investissent de plus en plus dans le football qui, à la base, n'est pas un sport à part entière aux Etats-Unis,

mais qui le devient à vive allure. C'est un football un peu moins recherché tactiquement qu'en France, mais avec une base légèrement plus physique, qui progresse techniquement grâce à la venue de nombreux joueurs de qualité.

L.C.K. : Vous avez pris part au tournoi de la Cosafa avec les Léopards U20, en 2016, en Afrique du Sud. Aujourd'hui, pensez-vous encore à la sélection de la RDC ? Les moins de 23 ans, par exemple ?

C.N'g. : Ayant participé à plusieurs matchs avec la sélection U20 en 2015 et 2016, jouer pour la RDC reste toujours dans un coin de ma tête, même si

ce n'est pas une obsession pour le moment. Les matchs américains n'étant pas diffusés à la télévision congolaise et française, même s'ils sont diffusés aux Etats-Unis et sur internet, je pense qu'il y a un déficit de visibilité pour les Congolais. Comme je le dis, j'aimerais forcément faire partie des U23, car c'est un groupe de joueurs avec lequel j'ai partagé des bons moments ; cependant, chaque chose en son temps. Je sais que si je dois réintégrer la sélection, cela se fera naturellement.

L.C.K. : Vos anciens coéquipiers en sélection, aujourd'hui chez les moins de 23 ans, jouent un match important contre le Maroc dans quelques jours...

C.N'g. : Je pense à eux et suis derrière eux.

L.C.K. : Vos ambitions premières ?

C. N'g. : Aujourd'hui, mes ambitions sont de réussir avec succès mes deux prochaines saisons en NCAA, de continuer de progresser sur le plan sportif, d'obtenir mon bachelors sur le plan scolaire et de signer professionnellement.

LCK : Vous êtes le fils d'un ancien footballeur professionnel aujourd'hui entraîneur. Vous avez joué sous son coaching chez les Léopards de moins de 20 ans. Qu'est-ce qu'il vous a apporté de substantiel dans votre façon de jouer ?

C.N'g. : Oui, c'est déjà assez spécial d'être entraîné par son père, vous devez naturellement toujours être à 2000 %, car les attentes sont plus grandes. Je dirai qu'il m'a apporté du caractère sur le plan mental, car même s'il fait tout pour ne pas le montrer, un papa est toujours plus dur avec vous qu'avec les autres. Sur le plan individuel, il m'a beaucoup fait progresser et m'a inculqué de nombreuses valeurs qu'un sportif doit avoir. La plus grande, c'est celle de l'entraînement, cela peut paraître simple, mais c'est le fait de toujours vouloir progresser et de toujours vouloir s'entraîner, peu importe le temps et le matériel que vous avez. Toujours chercher à faire mieux.

Propos recueillis par Martin Enyimo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



CAN U23

Christian N'sengi et Mark Wotte s'expriment avant le match RDC - Maroc

Les Léopards espoirs accueillent, ce 20 mars à Kinshasa, les Lions d'Atlas, en match aller du deuxième tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) des moins de 23 ans prévue cette année en Egypte. Si le sélectionneur congolais pense que tout se jouera au niveau du mental, celui des Marocains, le Néerlandais Mark Wotte, entrevoit déjà la victoire de ses poulains.

Après avoir convoqué ses poulains dont certains sont venus d'Europe, Christian N'sengi Biembe conduit depuis quelques jours les séances d'entraînement de la sélection. « Nous préparons cette rencontre comme les autres matchs, mais avec attention. On essaie de voir les matches précédents où on a fait des erreurs et on les a corrigées. Mais dans mon approche avec mes collaborateurs, j'essaie de ne pas communiquer le stress parce que certains ne savent pas le vivre. On essaie de leur montrer que c'est un match qui est important comme tout autre. Le Rwanda a été abordé avec beaucoup d'importance, on fait la même chose avec le Maroc. Pour dire qu'il n'y a pas un match plus important que l'autre. Et les jeunes sont conscients de l'enjeu », a déclaré le sélectionneur des Léopards U23 lors d'une interview accordée au média en ligne Congoprofond.net.

A propos des Lions d'Atlas du Maroc, il a indiqué : « On connaît leurs faiblesses, on connaît leurs forces comme ils connaissent les nôtres. Ces enfants jouent déjà contre de grands joueurs, ils gagnent parfois, mais ils perdent aussi. Je n'ai pas assez de complexe, depuis que j'entraîne à Anderlecht, on joue contre les grandes équipes. Il y a



Christian N'sengi Biembe, sélectionneur des Léopards U23

trois ans, j'ai eu à remplacer Florent Ibenge pour un intérim dans la sélection senior. On a joué le Nigeria et le Gabon, c'était des grandes nations, ils ont été battus ».

Et de conclure quant aux chances de victoire : « Nous avons tous des problèmes, les mêmes soucis. Chez eux, il y a des joueurs qui vont aussi arriver le 18 mars, ils jouent ce week-end dans leurs clubs conformément à ce que demande la Fifa. C'est un avantage, mais un désavantage aussi parce que les miens aussi jouent ce week-end. Donc, on part à 50-50. C'est le mental, ce sont les détails qui feront la différence ».

Mark Wotte n'a pas peur...

Le sélectionneur des Lions d'Atlas pense lui à une victoire à Kinshasa, avant sa confirmation à Rabat. Il s'est



Mark Wotte et les U23 du Maroc

montré très optimiste devant la presse marocaine lors d'une conférence de presse avec ces mots : « On a fait une bonne préparation à Skhirat avec tous les joueurs disponibles. C'était un peu compliqué puisqu'on a une séance ici au Maroc avec tout le groupe et une séance à Kinshasa. Après, on va jouer le premier match à Kinshasa à 15h30 sur un terrain synthétique, sous une chaleur face à une équipe physique et forte, mais on n'a pas peur du Congo. On va le battre là-bas, on va faire un bon match pour confirmer notre qualification à Rabat le 24 Mars ».

Il fait confiance au bon état d'esprit de ses joueurs pour ce match et même la qualification aux Jeux Olympiques de Tokyo 2020. « Les joueurs ont un très bon état d'esprit, sont généreux

et homogènes, ils veulent jouer. On a préparé l'équipe pendant deux années avec cinq matchs amicaux. J'espère qu'on va réussir notre objectif parce que l'objectif global pour le Maroc est la CAN 2019 U23 et après, les Jeux Olympiques Tokyo 2020, donc on va faire le maximum possible. J'ai parlé avec les joueurs de Raja de Casablanca qui ont déjà joué à Kinshasa, ce n'est pas facile là-bas, je pense, nous sommes prêts pour ça, on n'a pas peur », a déclaré Mark Wotte. Rappelons que le Maroc a été exempt du premier tour des éliminatoires alors que la République démocratique du Congo (RDC) est passée par cette étape face au Rwanda (zéro but partout à Gisenyi et cinq buts à zéro à Kinshasa).

Martin Engimo

CAN 2019

Dieumerci Mbokani blessé et forfait, Ndongala rappelé

Touché au ménisque, le meilleur buteur des Léopards encore en activité ne prendra pas part à la confrontation de la dernière journée des éliminatoires entre la République démocratique du Congo (RDC) et le Liberia. Il est remplacé par un autre Dieumerci.

Son retour en sélection, annoncé avec pompe pour le match contre le Liberia, n'aura finalement pas lieu. Dieumerci Mbokani ne pourra plus retrouver les Léopards qui disputent, le 24 mars au stade des Martyrs de Kinshasa, un match couperet contre les Lones Stars du Liberia pour la qualification à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) prévue pour juin, en Egypte. C'est la sixième et dernière journée des éliminatoires.

Son club, Antwerpen en Belgique, a indiqué à la Fédération congolaise de football qu'il souffre d'une lésion du ménisque et n'a pas figuré sur la feuille de match de son équipe qui affrontait Courtrai (match perdu par zéro but à deux). Pour pallier cette absence importante, le sélectionneur des Léopards, Florent Ibenge, a rappelé Dieumerci Ndongala, ailier de Genk, en Belgique, qui n'a plus été aperçu en sélection depuis 2015.

Dieumerci Ndongala débutera certainement sur le banc, à moins d'une surprise de Florent Ibenge dont l'effectif pour ce match est assez étoffé avec des joueurs offensifs comme Paul-José Mpoku (Stan-



dard de Liege/Belgique), Trésor Mputu (Mazembe), Jonathan Bolingi (Antwerp/Belgique), Meschack Elia (Mazembe), Yannick Bolasie (Anderlecht/Belgique) et Cédric Bakambu (Beijing Guoan/Chine). Troisième du groupe avec six points, la RDC est obligée de gagner ce match afin d'obtenir son visa pour l'Egypte.

La CAF maintient le match à Kinshasa...

Du côté de Lones Stars, on semble montrer des signes de « peur ». La Fédération libérienne de football (LFA) formulait, il y a quelques jours, une demande de



Dieumerci Bokani, blessé, est remplacé par Dieumerci Ndongala

délocalisation du match dans un autre pays à cause de l'épidémie d'Ebola. Mais la Confédération africaine de football (CAF) a maintenu cette rencontre au stade des Martyrs, à Kinshasa.

Le directeur des compétitions de la CAF, Samson Adamu, dans un courrier électronique adressé à la LFA, a assuré du non risque d'organiser le match à Kinshasa, car le virus Ebola se trouve dans l'est du pays. « Selon les rapports, le virus se trouve très loin de Kinshasa et il n'y a aucun risque d'organiser le match RDC-Liberia comme prévu. La CAF est en contact avec l'Organisation

mondiale de la santé et suit la situation de près pour assurer l'organisation du match dans les meilleures conditions », a-t-on indiqué.

Les vingt Libériens convoqués

Le Liberia occupe la deuxième place du groupe derrière le Zimbabwe. Pour cette rencontre, le sélectionneur Thomas Kojo a retenu vingt joueurs. Il s'agit des gardiens de but Tommy Songo et Ashley Williams (LISCR FC), Alpha Jalloh (Barrack Young Controllers) ; des défenseurs Alvin Marccornel et Aloysius Simujla (LPRC Oilers), Teah Dennis et Eugene Swen (Barrack Young Controllers), Gasimu Sheikh Kouyateh (Pags FC), Kemoh Kamara (LISCR FC), Joel Johnson Alajarin (Charlotte Independence/USA).

Les milieux de terrain appelés sont Marvin Blapoh (Monrovia Club Breweries), Mohammed Sangare (Newcastle United/Angleterre), Allen Njie (Grasshopper Zurich/Suisse), Oscar Murphy Dorley (FC Slovan Liberec/République Tchèque), Sylvanus Nimely (Spartak Moscow/Russie), Sam Johnson (Real Salt Lake/USA). Enfin, les attaquants convoqués par Thomas Kojo sont William Jebor (Wydad Casablanca/Maroc), Kpah Sean Sherman (PKNS Selangor/Malaisie), Tonia Tisdell (Nea Salamina Famagusta/Chypre) et Terrance Tisdell (AD Sanjoanense/Portugal).

M.E.

SCIENCES

Promouvoir autrement la chimie en Afrique

Un colloque prévu du 26 au 29 mars à Brazzaville, sous le patronage du Premier ministre, voudrait réfléchir sur le rôle de la chimie face aux défis sanitaires et environnementaux sur le continent.

La rencontre internationale 2019 vise à partager et promouvoir aussi largement que possible les connaissances et les conditions d'utilisation d'une chimie maîtrisée et responsable (méthodologies, réglementations, contrôle des dérives, enseignements, formations, initiation,...) ; les pratiques de la chimie permettant de faire face aux défis sanitaires et environnementaux en Afrique (traitement des eaux/effluents, potabilité, recyclage des déchets, hygiène, etc.).

Il s'agira d'aborder spécifiquement ces thématiques dans différents contextes, notamment le fort développement urbain et l'isolement des zones rurales en Afrique ; d'identifier certaines voies ou perspectives d'applications encore en développement ; d'examiner toutes les possibilités de coopération.

L'Académie des sciences inscrit cette manifestation dans la cohérence de ses actions de coopération dynamique avec l'Afrique subsaharienne francophone : colloque « science enseignement et technologie

pour le développement de l'Afrique » à Dakar en 2012 ; colloque « chimie et ressources naturelles », à Cotonou en 2015. La participation d'institutions et d'organismes qui fédèrent et soutiennent les actions des chimistes des pays francophones, de grandes sociétés chimiques, sont le gage d'une action qui sera largement relayée auprès des communautés scientifiques académiques et industrielles de France et d'Afrique, et des instances qui les ont en charge.

Le rendez-vous se veut être un évènement associé où sont prévus des stands d'exposition d'industriels (fournisseurs, équipementiers, producteurs, etc.), d'acteurs économiques africains, des posters des scientifiques. Au premier jour du colloque, une session spéciale de présentation des posters, des stands et de leurs auteurs principaux (30 à 45 mn) sera organisée dans le but de valoriser ces auteurs. Au cours de cette session, les auteurs devant leur affiche répondront aux questions éventuelles des participants. Le meilleur poster d'un jeune chimiste, tout

comme la meilleure communication orale, seront nommés à l'issue d'un vote de tous les participants organisé à une période donnée et primés lors de la cérémonie de clôture.

Ainsi, à titre d'illustration, plusieurs communications seront faites, à savoir la chimie face aux défis sanitaires ruraux et urbains; la chimie face aux défis et grands enjeux environnementaux ruraux et urbains; l'atelier sur le financement de la recherche développée par les jeunes chercheurs africains; la gestion des risques et bonnes pratiques; le développement des procédés et des entreprises et besoins de chimistes et de chimie en Afrique ; le développement et diffusion des connaissances théoriques et pratiques de chimie.

Le terme «chimie» recouvre ici multiples disciplines, telles que la chimie analytique, la chimie organique, la chimie minérale, la biochimie, le génie chimique, la chimie industrielle, la chimie environnementale, la chimie médicale, celle des matériaux, etc.

Guillaume Ondzé

MARCHÉ DU SUCRE

Les pays ACP prônent des conditions de concurrence équitables

Les industries sucrières d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP) et des Pays les moins avancés (PMA) ont appelé à des conditions de concurrence loyales pour toutes les parties prenantes.

Les pays ACP et PMA ont présenté au parlement européen une étude les impliquant dans la baisse substantielle du prix et des exportations du produit au cours des deux dernières années. Ils appellent à des conditions de concurrence équitables pour tous les acteurs du secteur du sucre.

Le groupe sucre ACP soutient que les problèmes actuels sur le marché de l'Union européenne (UE) sont dus à la surproduction du produit de l'Union, alimentée par des subventions. Ce qui a entraîné une baisse record des prix sur les marchés européens et la réduction conséquente de la demande de sucre importé de pays en développement. Le prix intérieur moyen pondéré de l'UE est tombé à un niveau minimum de 31,4 centimes d'euros/kilo, et les importations en provenance des pays ACP et des PMA sont actuellement inférieures à un tiers des niveaux enregistrés avant la suppression des contingents.

L'autre cause est liée à la surproduction de l'UE. Celle-ci a conduit à un doublement du volume des exportations de l'UE et à une prise de part de marché sur les marchés régionaux ACP, remplaçant ainsi le sucre ACP et PMA sur les marchés de l'UE et des pays en développement voisins, contrairement aux recommandations formulées dans le rapport Cardno sur les évolutions actuelles et prévues du marché du sucre ACP sur le marché européen. Le prix est une autre question sensible pour le groupe sucre ACP dans le cadre de l'étude. Elle suggère un coût plus élevé pour le sucre importé ACP/PMA. Les producteurs de sucre des pays ACP et des PMA souscrivent à l'affirmation selon laquelle la surproduction est la cause fondamentale de ce déclin. En revanche, ils contestent les solutions proposées et demandent à l'UE de ne pas «éroder davantage les préférences des pays ACP et des PMA en augmentant l'offre de sucre sur un marché déjà saturé en augmentant les quotas d'importation, les droits NPF réduits et / ou les nouveaux accords de libre-échange (ALE)».

La fin du soutien couplé volontaire dans le secteur du sucre de l'UE donnerait un répit sur le marché de l'UE et permettrait une concurrence plus équitable à la fois dans l'UE et dans le monde.

Le groupe sucre ACP est une association regroupant les industries sucrières de dix-huit pays en développement qui souhaitent défendre les intérêts des industries sucrières dans tous les pays ACP et dans les PMA.

Noël Ndong

MOIS DE LA FEMME

Les filles du groupe scolaire Dom-Helder-Camara encouragées à mieux connaître leurs droits

L'Association des anciens élèves de l'établissement a organisé au profit de leurs jeunes soeurs, le 16 mars à Brazzaville, un atelier sur l'émancipation de la femme au sein de la société congolaise.

L'initiative a consisté à informer les écolières sur leurs droits, de démontrer l'importance de l'école pour l'émancipation de la femme et de s'échanger les expériences entre les anciennes et les nouvelles élèves du groupe scolaire. Pour motiver les jeunes filles à faire des études, les anciens élèves du groupe Dom-Helder-Camara, entre autres, le député de la circonscription électorale de Ouenzé III, Romi Oyo; Henriquet Issongo Matoumona; Richy Bananguélé; Charden Moufouma et Maryse Nkoua ont largement fait part de leurs différentes expériences.

Afin d'illustrer l'importance de l'école, ces anciens élèves ont expliqué que les filles et les garçons qui apprennent à lire, écrire, compter et à connaître leurs droits transmettront un avenir meilleur à leurs familles et à leur pays. En bref, l'éducation scolaire a le pouvoir de rendre les familles, le pays et le monde meilleur.

« Actuellement, je travaille sur un projet lié aux énergies renouvelables. Je constituerai un laboratoire qui se composera de 70% de filles pour les encourager à devenir comme moi », a indiqué Maryse Nkoua, an-

cienne élève du groupe Dom-Helder-Camara, aujourd'hui physicienne-chercheuse à l'Université Marien-Ngouabi.

Les anciens de ce groupe scolaire ont également fait comprendre à ces filles que l'éducation doit être un moyen de donner aux enfants la possibilité de devenir participants actifs de la transformation des sociétés dans lesquelles ils vivent. L'apprentissage scolaire, ont-ils ajouté, doit aussi prendre en compte les valeurs, les attitudes et les comportements qui permettent aux individus d'ap-

prendre à vivre ensemble dans un monde qui se caractérise par la diversité et le pluralisme.

Avec plus d'une soixantaine de membres adhérents au Congo, en France, au Gabon, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, l'Association des anciens élèves du groupe scolaire Dom-Helder-Camara-Alumni se veut être un important réseau professionnel et d'affaires.

Elle anime également un réseau d'échanges professionnels et amicaux à travers le monde, favorise l'insertion ainsi que la progression

professionnelle afin d'être une interface entre les anciens élèves grâce à un répertoire de l'association.

Une solidarité agissante

Pour demeurer connecté à cette école, l'association établit et développe les relations amicales, d'entraide et de solidarité entre les anciens élèves sur les plans personnel, social et professionnel. « Nous voulons maintenir le contact entre les différentes promotions, aider nos adhérents à consulter les offres d'emploi

sur notre site, leur faire bénéficier d'un accompagnement personnalisé pendant et après leur formation puis enfin les aider à obtenir des conseils des anciens au terme d'un partage d'expérience », a déclaré Olivier Mazaba, président de cette association.

Créé en 1991, le groupe scolaire Dom-Helder-Camara totalise plusieurs promotions de finalistes qui actuellement font la fierté du pays. Parmi ces anciens élèves qui se sont organisés en réseau, on compte de grands cadres et hauts représentants de l'Etat : un élu à l'Assemblée nationale, une ingénieure en électricité, une physicienne, un officier supérieur de l'armée congolaise, une enseignante chercheuse et bien d'autres.

L'Association des anciens élèves de cet établissement contribue au développement de ce groupe scolaire et de ses élèves. Son obligation fondamentale de solidarité et de convivialité s'exerce aussi, avec une force particulière, à l'intention des élèves en scolarité, qui sont l'avenir de l'école et auxquels elle apporte son soutien.

Fortuné Ibara



Des anciens élèves de Dom-Helder-Camara s'adressant à leurs jeunes soeurs/Adiac

ALGÉRIE

Nouveaux appels à manifester pour dénoncer le maintien au pouvoir d'Abdelaziz Bouteflika

Etudiants et personnels de santé ont appelé, le 19 mars, à de nouvelles contestations contre l'actuel président, en ce cinquante-septième anniversaire de la fin de la guerre d'indépendance, après qu'il a confirmé, dans un message rendu public la veille, qu'il prolongerait son quatrième mandat au-delà de son terme constitutionnel, le 28 avril.

Le chef de l'Etat algérien a pris la décision parce qu'il veut continuer à diriger le pays jusqu'à un nouveau scrutin qui sera organisé à l'issue d'un processus de révision constitutionnelle.

« *Que l'Algérie vive, dans un avenir proche, une transition harmonieuse et assiste à la remise de ses rênes à une nouvelle génération (...) tel est l'objectif suprême que je me suis engagé à concrétiser avant la fin de mon parcours présidentiel, à vos côtés et à votre service* », a déclaré Abdelaziz Bouteflika dans ce message.

Sachant que son mandat expire constitutionnellement le 28 avril, le chef de l'Etat avait annoncé, le 11 mars, qu'il entend remettre ses pouvoirs à un successeur élu lors du scrutin qui sera organisé à l'issue d'une Conférence nationale devant réformer l'Algérie et modifier la Constitution. Pour être plus précis, il a, dans un message à l'occasion de la fête de la victoire (19 mars 1962) sur le colonisateur français, assuré que la Conférence nationale chargée de changer le « régime de gouvernance » de l'Algérie et de « renouveler ses systèmes politique, économique et social » se tiendra « dans un très proche avenir ».

Le chef de l'Etat a rappelé que la révision constitutionnelle « glo-



Le président Abdelaziz Bouteflika

bale et profonde », dont est chargée la Conférence nationale, et qui sera soumise à référendum, « préludera à un nouveau processus électoral qui verra l'élection d'un nouveau président ».

Mais plusieurs analystes pensent que si le délai d'un an a été parfois évoqué pour une transmission du pouvoir, il apparaît intenable en raison de l'ampleur de la tâche. Ils citent, entre autres, la désignation des participants, l'organisation des travaux de la Conférence, l'élaboration d'une nouvelle Constitution, l'organisa-

tion d'un référendum, la convocation et la tenue d'une élection présidentielle.

Le président algérien a, par ailleurs, appelé le peuple à être « à la hauteur de ses aspirations socio-économiques et culturelles » et à « prêter main forte à son armée pour préserver l'Algérie contre les dangers extérieurs ».

«L'armée algérienne, le rempart du peuple et de la nation»

Un peu plus tôt, le même jour, le général Ahmed Gaïd Salah, chef

d'état-major de l'armée algérienne, avait appelé à la « responsabilité » de chacun pour trouver des « solutions dans les plus brefs délais » à la crise actuelle en Algérie. « *Toute personne sage et sensée, dotée de patriotisme et de clairvoyance, est consciente qu'à chaque problème existe une solution, voire plusieurs, quelle que soit leur complexité* », a-t-il souligné au cours d'une visite d'inspection dans le sud-ouest du pays. « *Chacun doit faire preuve de responsabilité pour trouver des solutions le*

plus rapidement possible », a ajouté le chef d'état-major, promettant que l'armée algérienne demeurera « le rempart du peuple et de la nation » en toutes circonstances.

L'actuel président algérien, cible depuis près d'un mois d'une contestation inédite depuis qu'il est au pouvoir, a renoncé, le 11 mars, à briguer un cinquième mandat et repoussé la présidentielle prévue le 18 avril jusqu'à la fin de la Conférence nationale - dont la date n'est pas fixée. Et pas plus longtemps que le 15 mars, des millions d'Algériens sont à nouveau descendus dans la rue pour exprimer leur refus de la prolongation de fait de son actuel mandat.

Au pouvoir depuis 20 ans, Abdelaziz Bouteflika, 82 ans, est affaibli par les séquelles d'un AVC qui l'ont empêché, depuis 2013, de s'adresser de vive voix aux Algériens et ont rendu rares ses apparitions publiques.

Quant à la signature des Accords d'Evian, le 19 mars 1962, elle marque la fin des opérations militaires françaises en Algérie et la fin de la guerre d'indépendance (1954-1962) contre le colonisateur français qui aboutira, le 5 juillet, à la proclamation de l'indépendance algérienne.

Nestor N'Gampoula

TERRORISME

Les gouvernements du monde entier appelés à s'atteler à l'éradication de l'extrémisme sur internet

L'invite a été lancée, le 19 mars, par le Premier ministre australien, Scott Morrison, qui a souhaité que les dirigeants de pays fassent pression sur les géants technologiques pour qu'ils règlent le problème de l'espace de non droit laissé à l'extrémisme sur internet, dans la foulée de la tuerie des mosquées.

Dans une lettre rendue publique mardi, Scott Morrison demande à l'hôte du G20, le Premier ministre japonais, Shinzo Abe, de soulever la question lors du sommet du groupe à Osaka, en juin.

Scott Morrison est en pleine campagne électorale difficile et son parti conservateur est confronté à des accusations persistantes selon lesquelles il a alimenté le ressentiment anti-immigrés en vue de complaire à une partie de sa base. Le Premier ministre s'est exprimé plusieurs fois en public pour dénoncer l'extrémisme depuis l'attaque contre deux mosquées, perpétrée le 15 mars en Nouvelle-Zélande voisine, par un suprémaciste blanc, qui a fait cinquante morts. Il s'en est également pris aux géants technologiques pour leur incapacité apparente à arrêter la propagation de contenus extrémistes alors que le tueur a diffusé en direct les images de son attaque sur les réseaux sociaux.

« Ils ont créé ces possibilités, et dans la grande majorité des cas, elles servent à des fins joyeuses et pacifiques. Mais nous savons qu'elles peuvent être utilisées comme armes par tous les terroristes quels qu'ils soient », a-t-il écrit. Ajoutant : « *Si on peut concevoir un algorithme pour que les publicités qu'on recherche apparaissent sur les téléphones mobiles, alors je suis tout à fait certain qu'ils peuvent concevoir un algorithme qui puisse extirper les contenus haineux sur les réseaux sociaux* ». Scott Morrison a conclu : « *Je suis sûr qu'on peut travailler ensemble pour nous assurer qu'ils protègent nos citoyens en faisant en sorte que les outils qu'ils développent ne sont pas utilisés comme armes par les terroristes pour faire avancer leur idéologie de haine* ».

Le dirigeant de l'opposition travailliste, Bill Shorten, a soutenu cette prise de position, déclarant sur les réseaux sociaux : « *Si vous avez contribué à créer un marais, vous ne pouvez pas vous porter pâle quand des choses maléfiques commencent à en sortir en rampant* ».

N.N'G. et AFP

GOUVERNANCE

Soixante pays partagent des théories d'évaluation

Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire, a accueilli la neuvième réunion de l'Association africaine d'évaluation (Afrea), qui a enregistré six cent cinquante participants issus de soixante pays venus partager leurs théories d'évaluation de la gouvernance.

La rencontre s'est déroulée sur le thème "Accélérer le développement de l'Afrique par le renforcement des écosystèmes nationaux d'évaluation". Pour la ministre du Plan et du développement, Nialé Kaba, ces assises constituent une opportunité pour placer la question de l'évaluation au cœur du développement au sein des États.

"Sur la base de riches expériences et des pratiques concrètes issues

d'institutions présentes, d'universités, d'institutions de recherches, la conférence sera le lieu de formuler des propositions et recommandations, à l'effet de faciliter les avancées qualitatives dans l'institutionnalisation, mais également dans la pratique évaluative pour le pilotage stratégique et opérationnel de l'évaluation", a déclaré la ministre ivoirienne du Plan.

La fonction d'évaluation est un

instrument indispensable pour le pilotage des politiques publiques et le développement de pratiques de redevabilité vis-à-vis de la population. Nialé Kaba a rappelé que l'évaluation est capitale pour améliorer les performances de l'action publique. Les pays africains, soucieux du bien-être de leurs peuples, ont engagé des plans économiques et de développement.

L'objectif étant de procéder, dans une démarche inclusive, à la transformation structurelle et à la résilience de leurs économies, ainsi qu'au relèvement du niveau de vie des peuples.

Noël Ndong

MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PAIX EN RCA

Les chefs rebelles et le gouvernement en pourparlers à Addis-Abeba

La réunion de suivi de l'accord de paix signé à Khartoum, entre les deux parties, a démarré le 18 mars dans la capitale éthiopienne.

L'ordre du jour porte sur l'harmonisation de la composition du gouvernement et la création d'un mécanisme de mise en oeuvre et de suivi, destiné à assurer le suivi et l'évaluation des progrès dans l'exécution de l'accord de paix.

Selon le commissaire paix et sécurité de l'Union africaine, Smail Chergui, qui a reçu le même jour chaque délégation, notamment pour recueillir leurs propositions, cette réunion a été convoquée pour renouer le dialogue suite à

la formation du gouvernement d'après Khartoum.

La réunion de trois jours regroupe tous les groupes armés, plus précisément les principaux chefs rebelles, à savoir Ali Darass; Abdoulaye Miskine; Maxime Mokom; Arnel Sayo; Djono Gontran Ahaba; Dieudonné Ndomate; Igor Lamaka, porte-parole des antibalaka et Esther Audrienne Guetel-Moïba.

Le gouvernement est représenté par le Premier ministre, Firmin Ngrebada, et par le ministre de l'Energie, Guismala Hamza. Cependant, d'autres acteurs politiques de la République centrafricaine (RCA) tels le Kwa na Kwa, parti de l'ex-président François Bozizé, ne sont pas invités à Addis-Abeba.

«C'est très important pour la pro-

motion et la consolidation de la paix en RCA. C'est pourquoi, dans le cadre de la première évaluation de cet accord politique pour la paix et la réconciliation, signé entre le gouvernement et les groupes armés, le 6 février 2019, le commissaire paix et sécurité de l'UA, l'ambassadeur Smail Chergui, est venu à notre rencontre à Addis-Abeba », a déclaré le Premier ministre.

Notons que le mécanisme de mise en oeuvre et de suivi de l'exécution de l'accord de paix est constitué d'organes exécutifs et consultatifs décentralisés dans les différentes préfectures de la RCA.

Rock Ngassakys



EASYTV A PRIX CADEAU



by **CANAL+**

 **06 877 92 92****  **easytvcongo**

*Offre valable du 18/03/2019 au 31/03/2019, pour l'achat d'un décodeur numérique EASYTV. Hors frais d'actés et coûts liés à l'installation.
Prix TTC maximum conseillé. Voir tarifs et conditions auprès de votre distributeur agréé ou sur www.easytv.cd.

**Coût d'une communication locale selon votre opérateur fixe ou mobile.



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°001-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-19 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT DES EXERCICES 2018 ET 2019 DU PROJET LISUNGI

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit pour financer le coût du programme LISUNGI-Système de filets sociaux. Le projet Lisungi à l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : « Recrutement d'un cabinet pour l'audit des exercices 2018 et 2019 du Projet Lisungi ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent l'audit des états financiers du projet pour permettre à l'auditeur d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet pour les périodes fiscales 2018 et 2019 et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet ont été utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.

3. La présente mission d'audit se déroulera sur une durée de trente jours pour chaque exercice, à compter de la date de démarrage de la mission. Le rapport provisoire pour l'audit des deux exercices du projet est attendu 30 jours

après le démarrage de la mission et le rapport définitif au plus tard 5 jours après validation par l'Unité de Gestion du Projet Lisungi.

4. Le Coordonnateur du projet Lisungi invite les firmes de consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants (cabinets/firmes) intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions analogues, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) des « Directives, sélection et emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, dans le cadre des prêts de la BIRD et des crédits et dons de l'AID », édition octobre 2011, version révisée de juillet 2014.

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir

des informations supplémentaires sur les termes de référence de cette mission, au siège du Projet LISUNGI-Système de filets sociaux, sis Forêt de la patte d'oie, derrière le Tennis Club, Brazzaville (République du Congo). Tél : (00242) 06 664 49 19 / 00242 05 526 52 96; E-mail : lisungiprojet@gmail.com; du lundi au vendredi, de 09 heures à 16 heures.

7. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées par écrit en langue française (1 original+ 3 copies + une copie électronique sur flash disk USB) dans une enveloppe scellée portant clairement la mention suivante « Avis à manifestation d'intérêt n° 001-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-19 relatif au recrutement d'un cabinet pour l'audit des exercices 2018 et 2019 du projet Lisungi ». Elles doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 29 mars 2019 à 12h00 heures locales.

Fait à Brazzaville, le 18 mars 2019

Le Coordonnateur

Alfred Constant KIAKOUAMA

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée
du Bassin du Congo

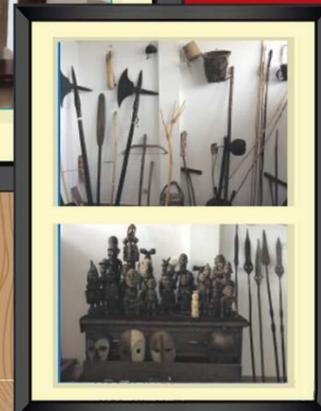
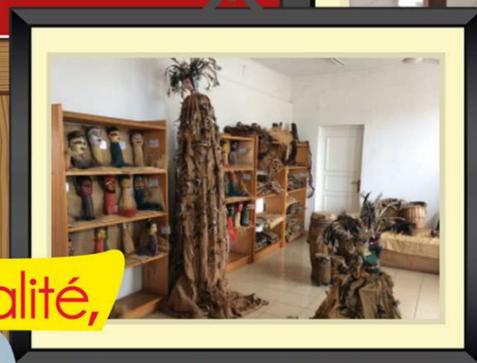
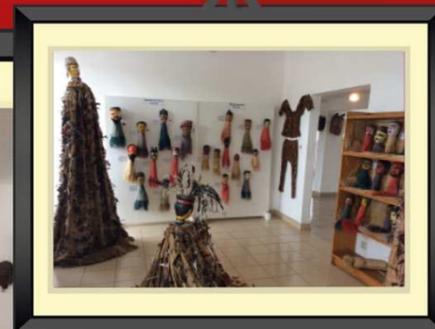
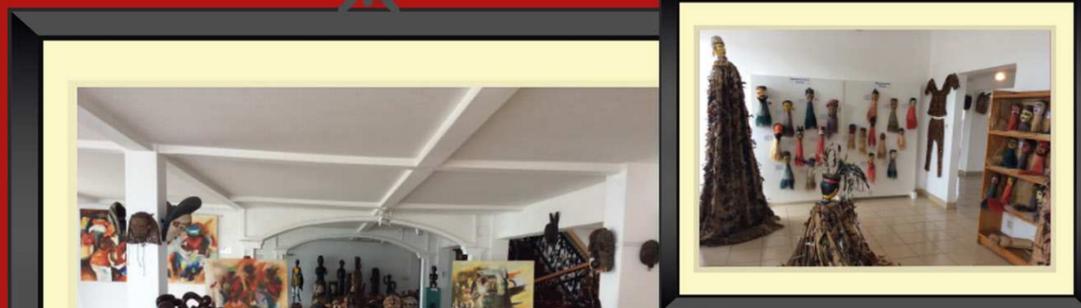
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

FONCTION PUBLIQUE

Les départs à la retraite estimés à trois mille agents par année

Le manque de rajeunissement des effectifs vieillissant de l'administration publique congolaise est l'une des raisons qui expliquent la hausse des départs à la retraite. Le marché de l'emploi peut ainsi être dopé.

Le rapport final du recensement physique des agents civils de l'Etat révèle que les recrutements réalisés au cours des dix dernières années, au sein de la Fonction publique, n'ont pas permis le rajeunissement des effectifs du fait que l'accès à l'emploi se fait à un âge de plus en plus avancé. Par ailleurs, le relèvement de la limite d'âge d'admission à la retraite, res-

pectivement à 57 ans, 60 ans et 65 ans, opéré en 2007, a influé sur l'effectif des agents âgés de plus de 50 ans.

De façon chiffrée, les moins de 25 ans constituent 0,80% des effectifs de la Fonction publique, 13,74% ont un âge compris entre 26 et 34 ans, 48,96% appartiennent à la tranche d'âge comprise entre 35 et 49 ans. Cette dernière catégorie est la

plus importante de la Fonction publique devant les 36,49% de la tranche allant de 50 ans à plus. Une réalité qui annonce désormais les départs massifs à la retraite de l'ordre de trois mille agents par année.

Prévisions des départs à la retraite

Dans la période de 2016 à 2018, 5928 départs ont été enregis-

trés, une moyenne d'environ 349 départs par mois. Les prévisions actuelles indiquent que dans cinq ans, environ 12 677 agents, soit 21% des effectifs actuels, feront valoir leurs droits à la retraite. Dans dix ans, ils seront approximativement 21 033, soit 34% des effectifs actuels. Il s'agit particulièrement des fonctionnaires ayant une forte expérience professionnelle dans l'administration publique. En réalité, les départs massifs sont observés particulièrement dans les secteurs sociaux de base dont l'enseignement primaire et secondaire (4 158 départs à la retraite prévus au 31 décembre 2022), la santé (1 425 départs sur la même durée).

Par sexe

Dans les cinq prochaines années, 7 851 hommes, soit 62%, seront admis à la retraite contre 4 826 femmes, soit 38%. Dans dix ans, 12 658 hommes, soit 60%, feront valoir leurs droits à la retraite contre 8 375 femmes, soit 40%.

Conséquences

Les départs massifs à la re-

traite devraient permettre de résoudre, tant soit peu, l'épineux problème du chômage puisqu'en remplacement des partants, il y aura création d'emplois au niveau des différents secteurs, notamment de base au sein de la Fonction publique. Le secteur de l'enseignement est le plus concerné par ces départs. Ce qui explique le déploiement de 4160 finalistes des écoles professionnelles de l'enseignement récemment affectés dans différents départements du pays. Le but étant de réduire au moins de 30% le déficit en enseignants dans les écoles publiques.

L'évolution des besoins, en remplacement des départs, nécessitera des efforts en formation car la qualité des agents est un élément fondamental; encore que les départs concernent des fonctionnaires ayant une forte expérience professionnelle dans l'administration publique. Dans ce sens, le marché de l'emploi ne peut être ouvert qu'aux compétents pour l'amélioration de la qualité du service public.

Rominique Makaya



Des retraités au siège de l'ex-ONPT

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Le Congo et les Nations unies concluent un nouvel accord cadre

La ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Olga Ghislaine Ingrid Eboucka-Babackas, et le coordonnateur résident du système des Nations unies, Anthony Ohemeng-Bohama, ont paraphé le nouveau plan cadre, le 19 mars, à Brazzaville.

La nouvelle feuille de route est censée orienter les aides au développement en faveur du Congo sur une période de cinq ans, 2020-2024. Ainsi, 31,53% du coût global seront attribués aux activités relatives au renforcement de la gouvernance, 40,29% à la valorisation du capital humain et 28,16% à la diversification de l'économie nationale. Trois priorités du Plan national de développement, lequel intègre les Objectifs de développement durable (ODD).

« Le document que nous venons de signer prend en compte les injonctions des ODD. Nous avons besoin de

vous pour atteindre toutes les couches de la société impliquées. Rien ne se fait sans argent. Et notre plan qui va se terminer cette année s'est heurté à des difficultés de mobilisation de fonds à cause de la conjoncture économique », a relevé le coordonnateur résident.

Anthony Ohemeng-Bohama a précisé : « 10% du montant viendra de nous et 90% à mobiliser. Et, on compte énormément sur le gouvernement. Le Congo est un pays à revenu intermédiaire. Donc, il doit faire des efforts supplémentaires en termes de la



La ministre du Plan et le coordonnateur résident (sortant) du système des Nations unies au Congo mise à disposition des ressources financières pour financer les activités des agences du système des Nations unies ».

En plus des initiatives de développement, ce plan cadre permettra de répondre aux actions humanitaires résiduelles ou périodiques. Dans sa mise en œuvre, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agri-

culture mettra, par exemple, un accent particulier sur le développement des chaînes de valeur dans le domaine de l'agriculture, la pêche et l'élevage puis, sur les projets de protection de la biodiversité.

l'Unicef, quant à lui, va prioriser la survie de l'enfant, la vaccination, la santé de la mère et de l'enfant, la qualité de l'éducation, la protection

des enfants et la violence contre ces derniers. Il prendra également en compte l'aspect lié à l'eau, l'assainissement et l'environnement, nécessaire pour le développement de la santé et du bien-être des enfants.

La ministre du Plan a souligné que ce plan d'aide s'arrime parfaitement aux priorités de l'action gouvernementale pour les cinq années à venir. « Pour mobiliser les fonds afin que ce plan connaisse un succès, nous ferons en sorte que tous les partenaires internes et externes s'intéressent à notre situation en apportant leur contribution financière ou technique complémentaire », a-t-elle déclaré.

Notons que la signature de ce nouveau plan cadre intervient au moment où les Nations unies amorcent des réformes déterminantes pour renforcer leur performance dans la mise en œuvre des ODD, dans les Etats membres.

Lopelle Mboussa Gassia

« Pour mobiliser les fonds afin que ce plan connaisse un succès, nous ferons en sorte que tous les partenaires internes et externes s'intéressent à notre situation en apportant leur contribution financière ou technique complémentaire »

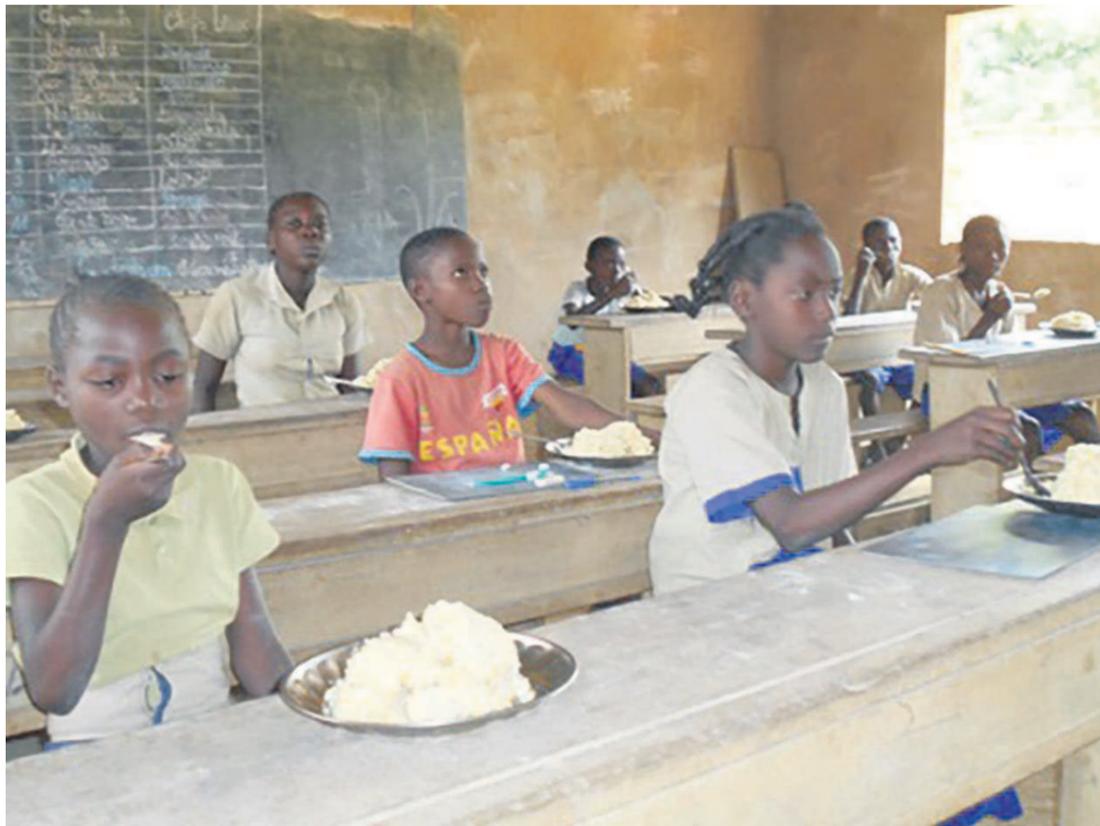
CANTINES SCOLAIRES

Un débouché pour les petits producteurs

La directrice régionale du Programme alimentaire mondial (PAM), Lola Castro, et sa délégation ont visité, le 13 mars, le site des petits producteurs de manioc et de haricot du groupement Base vie et Centre de Loudima, dans le département de la Bouenza.

La descente sur les différents sites a concerné également les établissements primaires bénéficiaires des cantines scolaires. L'objectif était de se rendre compte de l'évolution de la production agricole et de l'utilisation de haricot dans les établissements.

Selon le PAM, le projet d'appui aux petits producteurs de haricot dans le département de la Bouenza est d'une durée de trois ans et demi. Pendant cette période, ces derniers bénéficieront d'une formation à la gestion technique, économique et à la planification des activités ainsi qu'à l'accès au marché de microfinances grâce à une meilleure organisation des acteurs et une amélioration de la quantité, de la qualité et de la compétitivité des produits. Il vise également à organiser et structurer les deux cents exploitants agricoles en vingt groupements. Ce programme d'alimentation scolaire, a indiqué le PAM, constitue un débouché important pour les petits producteurs qui auront l'opportunité de ravitailler des cantines scolaires en produits locaux. L'agence onusienne souhaite voir le manioc de ce département transformé



en farine fortifiée et le haricot comme aliments de base dans les cantines scolaires. Lors de la visite des écoles primaires de Madingou Gare en pleine évaluation scolaire, les volontaires qui assuraient les

cantines scolaires aux élèves ont justifié le choix du haricot, expliquant que c'est un aliment riche en protéines et contient aussi du fer, du zinc, des fibres et des carbohydrates lents recommandés pour la nutrition

Les élèves bénéficiaires de la cantine scolaire des enfants. Ces cantines permettent de maintenir les élèves à l'école pour l'amélioration des résultats scolaires. Mais elles sont présentement confrontées à plusieurs difficultés, notamment la lenteur des cuiseurs, le

mauvais état de l'habitat de cuisine, le déficit d'équipement de cuisine et bien d'autres.

Du côté des producteurs de haricot, l'appui du PAM a été très bénéfique à travers l'initiative des groupements. « Cette année, la production a connu une augmentation excellente. A titre d'exemple, la jeune femme Prisca Mahoungou a produit, seule, quatre tonnes qu'elle a vendues au PAM qui envisage que la population s'approvisionne des produits locaux du département », ont indiqué les volontaires.

Le responsable de la zone Loudima qui s'occupe de la sensibilisation et la vulgarisation de la formation auprès des petits producteurs de haricot, Bernard Dihoulou, a indiqué que cette année sera axée sur la pérennisation des actions de l'après projet. « Les producteurs envisagent produire quatre-vingts tonnes de haricot au niveau de Loudima. La production de la première année a été faible avec six tonnes et plus de quatre-vingts tonnes en deuxième année sans compter la quantité vendue au PAM et aux commerçants », a-t-il expliqué.

Lydie Gisèle Oko

COOPÉRATION

La Chine veut apporter son appui au Fonds bleu

L'ambassadeur Ma Fulin a donné l'information à sa sortie d'audience, la semaine dernière, chez la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault.



Ma Fulin s'entretenant avec Arlette Soudan-Nonault

« C'est toujours dans le cadre de la coopération globale entre la Chine et le Congo que j'ai rencontré la ministre du Tourisme et de l'environnement. Cette fois-ci, nous avons parlé de notre coopération dans le domaine de l'environnement. Certes, il y a aussi le tourisme. En Chine, le tourisme est attaché à la culture et nous avons un ministère d'environnement indépendant. Mais cela ne nous empêche pas de coopérer dans ce domaine », a indiqué l'ambassadeur de Chine.

Ma Fulin a profité de l'occasion pour discuter avec la ministre sur la possibilité de coopération, plus concrètement de la réalisation de quelques projets dans le domaine de la protection de l'environnement. La Chine aimerait participer aux activités du Fonds bleu, a-t-il précisé. « Nous avons beaucoup échangé. Les discussions ne sont pas encore terminées. La prochaine fois, elles seront plus techniques et plus précises et porteront sur des projets concrets. En ce qui concerne le Fonds bleu, nous sommes disposés à faire quelque chose dans ce domaine, mais nous devons demander l'avis du gouvernement congolais. Pour le moment, on n'a pas encore discuté, mais la coopération est ouverte. Nous attendons les propositions de la ministre », a conclu l'ambassadeur.

Bruno Okokana

DROITS HUMAINS

Des jeunes formés pour dénoncer les violences faites aux femmes de ménage

L'Union des syndicats du Congo (USC) que dirige Anne Marie Nzila a organisé, du 12 au 17 mars, un atelier en faveur des identificateurs qui se déploieront dans les arrondissements de Brazzaville pour écouter les femmes domestiques sur leur vécu quotidien.

La formation s'inscrivait dans le cadre du projet d'appui aux femmes victimes de violences économiques « femmes domestiques », cofinancé par l'Agence française de développement et l'Union européenne, a expliqué Anne Marie Nzila.

Ce projet, a-t-elle poursuivi, s'est lancé dans un processus et compte sur le travail de terrain des jeunes afin de le faire aboutir. Les identificateurs ne seront pas seuls sur le terrain, a-t-elle précisé, parce que les dispositions ont été prises dans les arrondissements en vue de faciliter le travail d'élaboration amorcé sur l'identification des femmes victimes des violences

économiques dans l'exercice de leur profession.

La présidente de l'USC a rappelé aux apprenants que l'heure est venue de lier la théorie à la pratique. Le pré-sondage leur permettra de tâter le terrain avant de les prévenir sur les réticences de ces femmes de ménage et des employeurs. « Allez-y et ramener nous les informations susceptibles d'amener les autorités parlementaires et gouvernementales à changer de regard vis-à-vis de cette couche sociale et de la considérer au même titre que les autres travailleurs, en ratifiant la convention C.189 de l'Organisation internationale

du travail sur le travail des domestiques », a-t-elle encouragé. Notons que pendant six jours, la formation a porté notamment sur le contexte, les techniques utilisées pour aborder ces travailleuses et bien d'autres.

Le facilitateur de la formation, Djoehs Kaya, a déploré la moindre considération du travail de domestique au Congo. Selon lui, les femmes domestiques sont victimes de plusieurs formes de violences. Les problèmes à résoudre de cette profession, à savoir le recadrage des avantages, les difficultés ainsi que la population cible ont été épinglés dans ses enseignements.

Lestrille Brunivette Moukassa, une des participantes, a exprimé sa satisfaction de passer près d'une semaine à apprendre les conditions auxquelles ses consœurs exercent dans ce domaine. « Nous apprenons beaucoup de choses à leur égard. Ces femmes sont souvent victimes de maltraitance et d'arrêt de travail sans salaire. Elles sont utilisées sans contrat de travail et sont incapables de dénoncer leurs employeurs aux services habilités », a-t-elle déploré.

Lydie Gisèle Oko



Les participants à la formation/Adiac

FINANCES

Hausse progressive du niveau des réserves de change du Congo à la banque centrale

Les avoirs extérieurs nets et les dépôts du pays ont augmenté au premier trimestre en cours, soit une capacité d'importations de plus d'un mois et demi. Le gouvernement veut reconstituer le taux normal qui est de trois mois d'importations.

Le comité monétaire et financier national a tenu sa première session ordinaire de l'année, le 18 mars à Brazzaville, suivi de la réunion du conseil national du crédit. Les économistes de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) ont planché sur la situation économique locale, l'évolution des financements bancaires, y compris les projections pour les mois à venir.

L'amélioration du niveau des réserves de change de la République du Congo, selon le directeur national de la BEAC, Michel Dzombala, est due à l'augmentation de la production pétrolière, avec la mise en service du puits de Moho-nord, à l'amélioration des recettes de l'Etat à travers le processus de bancarisation et de la qualité des dépenses en devises.

Les réformes initiées au niveau de la banque centrale ont aussi contribué à la remontée du taux des réserves. L'on peut citer les réformes liées à l'information interbancaire et la gestion des liquidités ; l'amélioration du



Les membres du comité monétaire et financier national

suivi des transferts sortants et des extérieurs ; la réduction de la perception des risques de crédit par l'amélioration de la qualité de l'information financière, etc.

Il ressort des analyses présentées au cours des réunions que l'économie congolaise reste dépendante du pétrole ; le secteur hors pétrole traînant le pas en dépit des efforts en faveur

de la diversification économique. « Nous avons constaté la bonne santé du marché de titres publics, grâce à l'état du Trésor public qui a su diversifier ses émissions sur le

marché financier. De même pour les banques locales qui se portent bien sur le plan de la liquidité », a souligné Michel Dzombala.

Fiacre Kombo

RADIATION SUCCURSALE

TRELLEBORG OFFSHORE NETHERLANDS B.V

Siège Social : Verlengde Kerkweg, Ridderkerk, 2985AZ, Pays-Bas

Aux termes du Procès-Verbal des résolutions écrites du Conseil d'Administration de la société Trelleborg Offshore Netherlands B.V du 25 février 2019, dûment enregistré le 14 mars 2019 à la Recette de l'Enregistrement des Domaines et des Timbres de Pointe-Noire sous le numéro 2012, folio 49/11, il a été décidé de procéder à la fermeture et à la radiation de la succursale de la société en République du Congo, laquelle était immatriculée depuis le 7 novembre 2016 auprès du RCCM de Pointe-Noire, sous le n° 16/B/1325 et dont l'adresse au Congo était située au 23 avenue du Docteur Denis Loomba, Centre-Ville, Pointe-Noire.

Dépôt dudit acte a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, qui a procédé à la radiation de la succursale, le 15 mars 2019 sous le n° 19 DA 351.

**Pour Avis,
Le représentant légal.**

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

GE OIL&GAS CONGO SASU

**Societe Par Actions Simplifiées Unipersonnelle
Au Capital De 10.000.000 Fcfa**

**23 Avenue Docteur Denis Loomba, Pointe-Noire
CG/PNR/17B316**

Aux termes du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société GE OIL&GAS CONGO SASU du 30 janvier 2019, dûment enregistré le 18 février 2019 à la recette de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire sous le n° 1227, folio 032/12, il a été décidé de transférer le siège social de la société dans le ressort de la ville de Pointe-Noire. Le siège social de la société est désormais situé au 64 avenue Jean Mavoungou, Zone de la Foire, au Centre-Ville de Pointe-Noire.

Dépôt dudit acte a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire 15 mars 2019 sous le n° 19 DA 352.

**Pour avis,
Le Président**

OBJECTIF DU POSTE

- Responsable des tests avant le déploiement d'applications informatiques (fonctionnement et besoins clients).
- Vérifications précises de toutes les fonctionnalités des logiciels et déceler les éventuelles anomalies.
- Mise en place et suivi d'un planning de diagnostic des fonctionnalités accessible aux collaborateurs.
- Établir une tactique opérationnelle, créer des outils de test et d'analyse des résultats trouvés, et rédiger des bilans précis des logiciels étudiés.
- Effectuer les modifications selon le cahier des charges.

TACHES ET PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Planification et communication :
- Planifier et suivre l'évolution des tests et en restituer les résultats.
- Établir les techniques à utiliser et aider à la création de la documentation (plans de gestion des tests, cas d'utilisation, modèles de scénarii de test).
- Collaborer à la mise en place de plans de test et déterminer les étapes suivantes.
- Animer des formations et rédiger des supports (manuels, brochures) destinés aux utilisateurs finaux.
- Préparation de l'environnement et tests des applications
- Installer / mettre à jour le logiciel sur des machines dans des environnements de test.
- Tester le logiciel, y compris les tests fonctionnels, de régression, de charge / performance et de système, pour détecter toute erreur éventuelle et recommander des corrections.
- Coordonner les examens des cas spécifiques avec les personnes ressources.
- Documenter les défauts et évaluer la priorité de la déféctuosité en fonction de la fonctionnalité globale de l'application.

COMPETENCES ET CONNAISSANCES REQUISES POUR LE POSTE

- Formation
- Formation professionnelle supérieure Bac + 4 / Bac + 5 en Informatique, Gestion de projet,

Management des SI ou autres.

- Etudes initiales dans une école spécialisée ou études polytechniques ou études universitaires.
- Perfectionnements
- Certification Certified Software Tester (CSTE)
- Certification International Software Testing Qualifications Board (ISTQB)
- Certification de Projet Management Professional PMP
- Certification ITIL
- **Qualités requises**
- Expérience de travail confirmée dans le développement de logiciels, de préférence un langage de programmation orienté objet.
- Expérience de travail confirmée dans l'assurance qualité des logiciels, dans la rédaction de plans de test et de scénarios de test clairs, concis et complets.
- Esprit analytique et synthétique, rigoureux et organisé.
- Aptitudes à s'adapter rapidement aux rouages du business et de l'organisation.
- Solides compétences en communication orale et écrite, et en travail d'équipe.
- Connaissance du cycle de vie et des processus de développement logiciel.
- Solides compétences de débogage et de dépannage, afin d'analyser les causes profondes.
- Capacité d'interaction avec les futurs utilisateurs du système.
- Technique de planification, documentation, analyse et gestion des exigences.
- Connaissances des procédures relatives au commerce international et/ou de la douane.
- Parfaite maîtrise de la langue française.
- Maîtrise de l'anglais un atout.
- Connaissance des outils de gestion des tickets / projets un atout.
- Parfaite maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint, etc.).

DOSSIER DE CANDIDATURE (CV et lettre de motivation) à envoyer au plus tard le vendredi 22 mars 2019 à l'adresse contact-cg@webfontaine.com Poste à repourvoir rapidement.

12^{es} JEUX AFRICAINS 2019

La participation des athlètes congolais préoccupe le Cnosc

Le Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc) a fait de la participation congolaise au rendez-vous du Maroc l'une de ses priorités au cours de son assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 16 mars à son siège, à Brazzaville.

André Blaise Bollé, le premier vice-président du Cnosc, a insisté sur la participation qualitative des athlètes congolais aux 12^{es} Jeux africains, tout en expliquant que ces jeux du Maroc vont marquer une étape importante sur la route des Jeux Olympiques Tokyo 2020. « Notre devoir à tous est d'y engager les athlètes qui n'iront pas pour du tourisme. Nous devons considérer ses jeux comme les épreuves qualificatives. La meilleure performance donc est le premier critère dans la sélection de nos ambassadeurs. Le Cnosc ne pourra réussir ces jeux qu'en s'appuyant sur des instances fédérales qui agissent quotidiennement dans le vivre-ensemble », a commenté le premier vice-président.

Les 12^{es} Jeux africains se disputent du 19 au 31 août dans deux villes marocaines, notamment Rabat et Casablanca. Vingt-sept disciplines seront au programme dont dix-sept qualificatives pour les Jeux Olympiques de Tokyo 2020, particulièrement l'athlétisme, l'aviron, le karaté, la natation, le cyclisme, le canoë kayak, le volleyball de plage, le taekwondo, la lutte, l'haltérophilie, le tennis,



Jacques Gambou clôturant les travaux de l'assemblée générale annuelle du Cnosc/Adiac

le tennis de table, le tir à l'arc, l'escrime, le tir sportif et le badminton.

Les autres disciplines non qualificatives sont le basketball, le football, le handball, le volleyball, le ball, le sport équestre, le golf, le triathlon, la gymnastique et le billard. Le Congo, a rappelé Micheline Okemba et Jeanne Claudette Bouesse, toutes deux cheffes de mission lors de la réunion qui s'est tenue du 27 au 28 février à Rabat, sera représenté à ces jeux dans onze disciplines. Faisant, par ailleurs, le point sur les préparatifs des Jeux Olympiques de Tokyo, Françoise Mahoungou a assuré qu'il y a des avancés sur le plan administratif. Elle a aussi confirmé l'attribution des bourses olympiques à sept athlètes congolais

alors que treize vont bénéficier de la bourse locale.

En dehors de ces deux compétitions majeures, le compte rendu de l'assemblée générale annuelle 2017, le rapport d'exécution du programme d'activités 2018, le rapport financier 2018, le projet du programme d'activités 2019 et le projet de budget 2019 ont été également examinés au cours de cette rencontre.

Vingt fédérations affiliées au Cnosc

L'assemblée générale annuelle a pris acte de la décision portant reconnaissance des fédérations sportives nationales. Vingt fédérations sportives, à savoir athlétisme, badminton, basketball, boxe, cyclisme, escrime, football, gymnastique,

haltérophilie, handball, judo, karaté, lutttes associées, natation, rugby, taekwondo, tennis, tennis de table, triathlon et volleyball sont affiliées au Cnosc en tant que sports olympiques. Huit d'entre elles, notamment sports de boules, wushu, boxe des pharaons, jiu-jitsu, kurash, aikido, kyokushin, sports de travail sont les sports non olympiques. Le Cnosc s'est, en outre, félicité du dénouement heureux de la crise au sein de la Fédération congolaise de taekwondo. « Après trois années marquées par les conflits internes, les taekwondo in congolais sont enfin parvenus à mettre en place de nouvelles instances fédérales à l'issue de l'assemblée générale du 15 février 2019 », a-t-on relevé.

Cependant, le Cnosc reconnaît

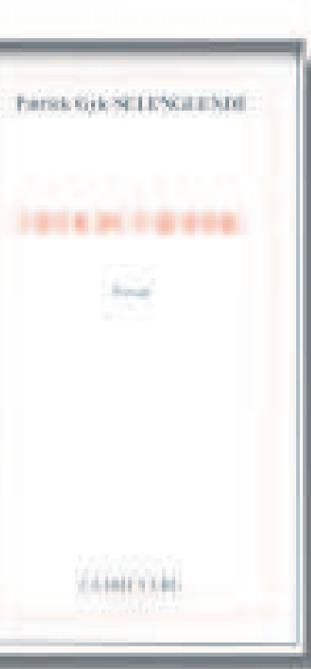
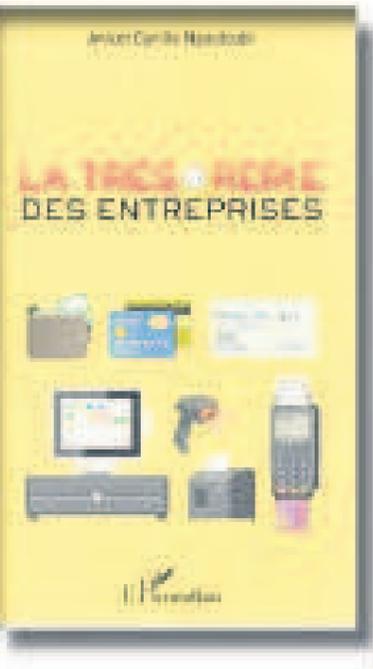
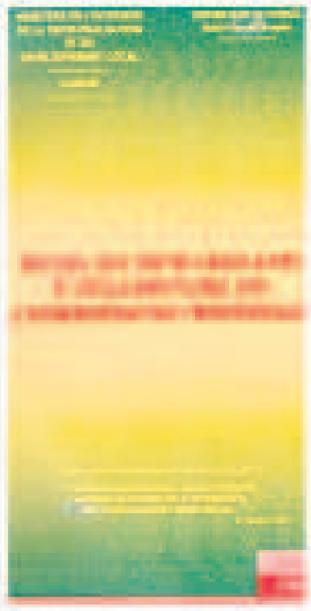
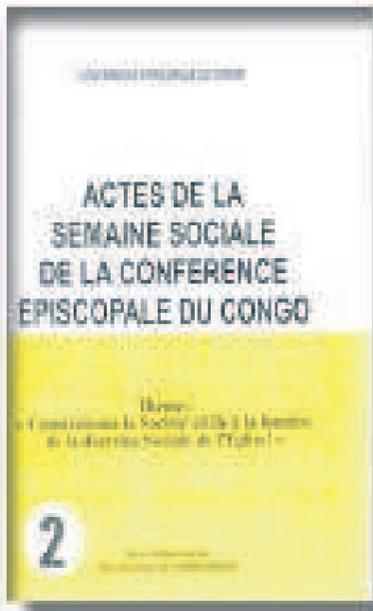
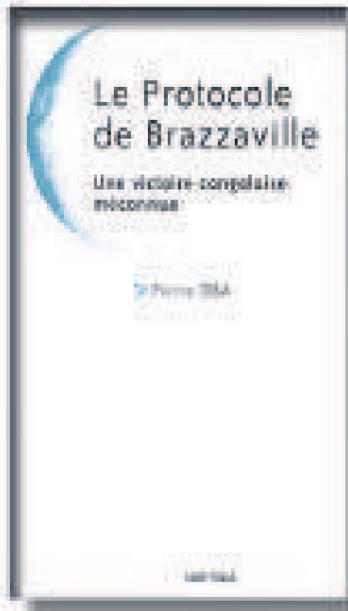
qu'au judo il n'y a pas eu de sortie de crise. L'assemblée générale a indiqué qu'en tenant compte de l'intransigeance des parties en conflit au sein de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécojuda), le ministère des Sports et de l'éducation physique ainsi que le Cnosc ont suspendu leur relation avec cette fédération pour une période de six mois, jusqu'à l'organisation de l'assemblée générale extraordinaire.

« La Fécojuda s'expose au retrait de l'agrément accordé par le ministère en charge des Sports », a souligné le communiqué final. Et d'ajouter : « Le ministre des Sports et de l'éducation physique a invité le président de l'Union africaine de judo pour un séjour de travail au Congo en vue du règlement en profondeur de ce conflit ».

Au terme des travaux, Jacques Gambou, le directeur de cabinet du ministre des Sports et de l'éducation physique, a indiqué : « Les défis à relever en 2019 et 2020 nous interpellent tous. Ne baissons pas la garde... Serrons-nous les coudes afin de mieux affronter nos batailles ensemble ».

James Golden Eloué

En vente à la librairie Les Manguiers, Les Dépêches de Brazzaville



FOIRE DJOKA PÈ OUESSO

Le projet bénéficie du soutien des anciens ministres de la Sangha

Les cadres du département ont marqué leur adhésion à l'initiative au cours d'une cérémonie de sa présentation par le président du comité d'organisation, Léonidas Carel Mottom Mamoni, le 16 mars, à Brazzaville.

Le président du comité d'organisation a exprimé son émotion de voir, en face de lui, les anciens ministres de la République ressortissants du département de la Sangha, à savoir Daniel Abibi, René Dambert Ndouane, Paul Mbot, Ange Antoine Abena et autres cadres venus aux retrouvailles qui ont permis de faire le point du chemin déjà parcouru.

« Nous avons besoin de vos lumières, de vos encouragements, de vos conseils pour aller plus loin. Car, nous nous interdisions d'être des jeunes qui croient tout comprendre, tout savoir et qui à la fin ne sont responsables de rien. Nous ne connaissons pas ce chemin, prenez-nous par la main, avec nos faiblesses, avec nos manquements, parfois avec nos écarts de langage et remettez-nous sur le droit chemin », a lancé Léonidas Carel Mottom Mamoni aux anciens.

Le président du comité d'organisation a demandé la route aux cadres du département avant de se rendre sur les lieux. Il leur a dit que le cri du cœur lancé n'est pas celui d'un enfant ni d'un groupe



Le président du comité d'organisation prononçant son speech

d'enfants, mais de tous les enfants de la République. Parce que « Djoka pè Ouesso » est un projet républicain ; un projet qui appelle au rassemblement de la jeunesse du Congo autour des projets culturels, touristiques et sportifs.

« Nous avons voulu commencer par les départements invités, parce que nous ne voulions pas que le projet donne la forme de repli identitaire. Nous savons

que vous nos parents, vous nous accompagnerez par la suite. Mais en dépit de tout cela, nous vous consultons souvent, parce que nous ne voulons pas avancer sans vous. Dans quelques mois, les enfants de la République y compris des étrangers, se retrouveront à Ouesso, chez vous, chez nous, chez les Congolais. Ils viendront célébrer le sport, magnifier la culture, ex-

primer l'idée que ce qui nous unit est plus fort et plus cher que ce qui nous divise », a expliqué Léonidas Carel Mottom Mamoni.

Neuf départements au rendez-vous plus Sangmelina (Cameroun)

Neuf départements du Congo composés de trente personnes chacun ont manifesté déjà leur désir de participer à la fête. Il s'agit du Pool (département à l'honneur), de la Bouenza, du Niari, de Pointe-Noire, du Kouilou, des Plateaux, de la Cuvette, de la Cuvette ouest, de la Sangha et de la Likouala, ainsi que Sangmelina du Cameroun. Les activités débuteront le 21 juin, date qui coïncide avec la fête de la musique. Une kermesse sera ouverte à la Place rouge de Ouesso, où seront célébrées la culture culinaire, la culture musicale et la culture vestimentaire. Au cours de cette kermesse, des matchs de football de la Coupe d'Afrique des nations Egypte 2019 seront également diffusés. Une centaine de stands est prévue pour des mamans et jeunes. Cette kermesse durera un mois, soit du 21 juin

au 18 juillet. A partir du 19 juillet jusqu'au 3 août, il sera célébré au travers du sport, la culture du cacao. Les organisateurs veulent ainsi confirmer au monde que le département de la Sangha est bien la capitale du cacao. S'en suivra la « Semaine culturelle de la Sangha » au cours de laquelle seront valorisés les sites touristiques. Enfin, toujours en août, sur le même site, sera organisée une « Foire scolaire ».

A l'issue de la rencontre, le ministre Daniel Abibi a déclaré : « C'est notre responsabilité en tant que parents de soutenir l'enfant ». Et le général Paul Mbot de renchérir : « Il y a un adage qui dit qu'aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années. Il a démontré qu'il est précocement mur. Nous devons bondir sur l'occasion pour lui en savoir gré et l'encourager ».

Un hommage a été rendu à Christophe Moukouéké, initiateur principal de la coupe du Cacao, à l'époque préfet du département de la Sangha.

Bruno Okokana

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 18 AU 24 MARS 2019

Venez découvrir l'exposition « femme, femme, femme ! »
Jusqu'à la fin du mois de mars...

MARDI 19 MARS

18h30 : Ciné-club : Fête du court-métrage - Sélection de court métrages de réalisatrices congolaises faite par Lisbeth Mabiala

MERCREDI 20 MARS

9h00 : Journée internationale de la Francophonie

Phase finale du concours d'éloquence « Eloquents pour prévenir tout génocide » de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30

Conférence : « Le français, est-il devenu une langue africaine ? » par les Pr. Omer Massoumou et Anatole Mbanga à 12h30

15h00 : Club de lecture : Une autre idée du bonheur de Marc Lévy.

19h00 : Mercredi à la Cafét' : Alce Blar

VENDREDI 22 MARS

19h00 : Théâtre : La marmite de Koka-Mbala par Fortuné Batéza

SAMEDI 23 MARS

10h00 : Les rendez-vous de la médiathèque (Samedi des petits lecteurs, L'heure du conte, Rencontre de scrabble)

19h00 : Théâtre : Le procès de l'histoire par Fortuné Batéza

DIMANCHE 24 MARS

18h00 : Concert : 66 ans de Zao

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois.

LIVRE PARIS 2019

Le directeur du livre et de la lecture publique au Congo évoque les grandes lignes de son département

En entretien avec la presse sur le stand Po na Ekolo, Claire Kombo a livré, le 16 mars, la politique du livre dans son pays.



Claire Kombo, le directeur du Livre, sur le stand Po na Ekolo, au salon Livre Paris/Koumou Ngakosso

« Nous n'avons pas attendu de participer au rendez-vous parisien de la littérature pour mener de grandes actions pour le rayonnement du livre au Congo », a déclaré Claire Kombo.

Dans ses préoccupations pour que le livre soit connu du grand public, entre autres, il mène de front les actions telles que faire émerger des jeunes auteurs jusqu'à ce qu'ils soient au programme dans les manuels scolaires ; tenir la « Foire du livre » cette année après son report de l'année dernière par manque de moyens financiers. « Nous travaillons avec les ministères de l'enseignement et l'Inrap pour adopter les ouvrages à insérer au programme des deux ou trois ans à venir », a confié le directeur.

A propos de la participation du Congo à Livre de Paris, certes, a-t-il reconnu, l'initiative est portée par le secteur privé, mais celle-ci « peut être qualifiée de commune », justifiant ainsi le bien-fondé de son propos au vu de l'affluence et du succès constatés dans l'espace Po na Ekolo ouvert à tous les écrivains, auteurs et visiteurs désireux de découvrir le livre congolais.

« Au demeurant, en ce qui concerne le livre, la principale préoccupation quotidienne, grâce à la volonté politique mise en place par le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, et mise en œuvre par le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, est de faciliter l'accès au livre de qualité pour tous, qu'il soit connu du grand public et le célébrer tel un précieux césame pour nos écrivains », a précisé Claire Kombo.

Marie Alfred Ngoma

INSÉCURITÉ

Le phénomène «bébés noirs» continue de créer la psychose

Deux semaines ne passent pas sans que les habitants de la ville océane ne se plaignent du banditisme juvénile qui y a élu domicile.

Les derniers cas en date se sont produits au quartier Culotte à Tié-Tié, à Mvou-Mvou et à Siafoumou à Mongo-Mpoukou où les «bébés noirs» ont donné la mort à trois personnes en plein jour. De plus en plus, la non-assistance à personne en danger prend aussi de l'ampleur car la population craint aussi d'être agressée, d'où cette apathie. Ces «bébés noirs», a témoigné une maman rencontrée vers le marché Mayaka, ont changé la façon d'agir. « Ils se promènent à six ou plus. Les deux premiers peuvent se séparer d'une distance de 50 à 60 m des autres pour éviter d'être repérés. Il suffit que les deux premiers réussissent à vous faire parler. C'est à cet instant que les autres arrivent brusquement. Ils vous créent une situation pour chercher à vous faire du mal ou à ravir ce que vous avez », a-t-elle expliqué, interpellant la police pour qu'elle accentue fouilles auprès de tous les jeunes suspects.

Un autre Ponténégrin vivant au quartier OCH, dans le troisième arrondissement, pense que si les mesures très musclées ne sont pas prises, ces jeunes sèmeront la terreur sur les différentes routes nationales du pays. « L'ampleur de ce phénomène inquiète plus d'un habitant de Pointe-Noire. Prenez le cas du tronçon routier Pointe-Noire-Dolisie où les voyageurs circulent librement. Alors le jour où ces «bébés noirs» sortiront de la ville pour occuper certains abords de cette route aux heures tardives, on risque d'assister au phénomène de coupeurs de route, puisqu'ils ont les moyens pour immobiliser des véhicules la nuit et même le jour. Dans d'autres pays, ce phénomène a commencé dans les villes et a fini par atteindre les routes nationales », a-t-il indiqué.

La population de Pointe-Noire ne cesse de condamner le mutisme des défenseurs des droits de l'homme qui n'ont jamais pris publiquement la parole pour dénoncer ce phénomène. Notons que ces jeunes trompent les gens par leur attitude docile apparente.

Faustin Akono

COMMÉMORATION

Le 42^e anniversaire de la mort de Marien Ngouabi a connu une forte mobilisation

Sous l'égide de Victor Foudi, président fédéral du Parti congolais du travail (PCT) du département de Pointe-Noire, les membres et sympathisants ont été nombreux, le 18 mars, pour se souvenir du fondateur de leur parti.



Victor Foudi déposant la gerbe de fleurs sur la stèle du président Marien Ngouabi / Adiac

C'est sur le thème « Marien Ngouabi, un modèle de rigueur dans la gouvernance » que la rencontre a été organisée. Les membres et sympathisants du PCT sont venus pour la circonstance des six comités du parti d'arrondissements que compte Pointe-Noire et du district rattaché de Tchamba Nzassi. Ces retrouvailles ont été marquées par un retentissement d'une sirène spéciale à 14h 30 mn, représentant l'heure de l'assassinat de Marien Ngouabi, suivi par le dépôt d'une gerbe de fleurs devant la stèle de l'illustre disparu par Victor Foudi. « La date du 18 mars symbolise une journée de sacrifice, le fondateur du PCT, Marien Ngouabi, ayant pu donner son sang pour l'intérêt de la nation congolaise. Cette journée permet aux membres du parti de repartir en profondeur dans l'âme du PCT pour que ce parti soit toujours grand et glorieux. Marien Ngouabi est un modèle qui continuera d'inspirer l'ensemble des membres de ce parti, leur permettant de se ressourcer chaque jour davantage en vue de faire évoluer les idéaux du parti et faire de telle sorte que ces idéaux soient profitables pour le développement et l'épanouissement du pays », a signifié Victor Foudi.

Séverin Ibara

SÉCURITÉ

La police présente une vingtaine de malfrats à la presse

Les malfaiteurs présumés coupables de crimes divers ont été présentés, le 16 mars, par les services départementaux de la police judiciaire au Kouilou et à Pointe-Noire.



Des malfrats

Le colonel de police, André Mankassa, chef de service départemental de la police judiciaire au Kouilou et à Pointe-Noire, a signifié que les délinquants arrêtés appartiennent à diverses bandes de criminels, notamment le groupe des «bébés noirs», de faux policiers, de faux pasteurs, des arabes et autres. « Nos services ont interpellé un certain Koungoumina Taylor. Ce dernier est l'un des membres de la bande des arabes, un groupe responsable de la mort de certaines personnes dans la ville. En passant, nous saluons l'implication et la coopération de la population avec les services de police en vue du maintien de l'ordre

à Pointe-Noire et au Kouilou », a-t-il déclaré.

Ainsi, la police entend déférer le plus vite possible ces malfrats auprès du procureur de la République afin que justice soit rendue. Quelques malfrats interrogés ont reconnu les faits qui leur sont reprochés.

Signalons qu'en plus des armes blanches, des objets mystiques et des bombes lacrymogènes, certains parmi ces hors la loi ont été appréhendés avec des objets militaires, notamment des uniformes, des grades d'officiers supérieurs, des chaussures, des ceintures et autres.

Séverin Ibara



ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 | info@adiac.tv | 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso, Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

JOURNÉE MONDIALE DU THÉÂTRE 2019

Un seul spectacle prévu à l'Institut français du Congo

La célébration de l'événement, le 27 mars à Brazzaville, connaîtra la participation du groupe théâtral Autopsie de Pointe-Noire, avec des artistes comédiens comme Georges Maboundou, Zita Moukala, Maraine Missengué, Suprême Rubens Mbaya, Tame Goma, Mercia Bianza, Stenture Loubassou.

La troupe Autopsie livrera un spectacle intitulé « Mon patron n'est pourtant pas un Blanc », texte mis en scène par Yvon Wilfried Lewa Let Mandah. Ce récit met en scène un jeune homme qui rentre au pays après un long séjour en France où il a mené à bien ses études. De retour chez lui, il compte mener une vie aisée d'autant plus qu'il est à la tête de plusieurs entreprises qui lui rapportent des revenus importants. Cependant, cette aisance financière lui fait oublier et même renier ses origines.

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du théâtre de 2019, le message écrit par Carlos Celdrán, metteur en scène, dramaturge, professeur et universitaire cubain, a été sélectionné par le Conseil exécutif de l'Institut international du théâtre (IIT). Cette déclaration sera lue par l'artiste comédien congolais, Fortuné Bateza.

Extrait du message: « La tradition du théâtre est horizontale. Personne ne peut affirmer qu'il existe un centre mondial du théâtre, dans aucune ville, dans aucun édifice privilégié. Le théâtre, tel que je l'ai reçu, se diffuse dans une géographie invisible qui se mêle à la vie de ceux qui le pratiquent. L'art théâtral est un geste unificateur. Chaque maître de théâtre emmène dans la tombe ses moments inimitables de lucidité et de beauté, chacun s'efface de la même manière, sans aucune autre transcendance pour les protéger et les glorifier... »

Célébrée depuis 1962, la Journée mondiale du théâtre a pour objectifs de le promouvoir sous toutes ses formes à travers le monde; sensibiliser les gens à sa valeur; permettre aux communautés théâtrales de promouvoir leur travail à grande échelle afin que les gouvernements et les leaders d'opinion soient conscients de la valeur et de l'importance de cette forme d'art; apprécier le théâtre pour son propre bien et partager sa joie avec les autres.

Rappelons que chaque année, le Conseil exécutif de l'IIT choisit une personnalité de théâtre exceptionnelle pour écrire le message de la Journée mondiale du théâtre.

Rosalie Bindika

ATHLÉTISME

Vingt-quatre entraîneurs en formation à Dolisie



Photo de famille après le lancement du stage

La Fédération congolaise d'athlétisme organise depuis le 15 mars, au stade Sayal-Moukila de Dolisie, un stage de certification des entraîneurs niveau 1. Pendant douze jours, vingt-quatre participants venus de Pointe-Noire, de Brazzaville, de Dolisie, du Pool, du Kouilou, de la Bouenza et de la Lekoumou vont échanger des expériences avec deux experts de l'Association internationale des fédérations d'athlétisme (IAAF). Il s'agit notamment d'un Congolais, Armand Biniakounou, et d'un Camerounais, Robert Tchongang. Ils ont été invités par le président de la Fédération congolaise d'athlétisme, Jean Baptiste Ossé, qui a ouvert les travaux de cette formation, en présence du préfet du Niari.

Rude Ngoma, stagiaire

FINANCES

De bonnes perspectives pour le marché des titres publics

La réunion de concertation entre le Trésor public congolais et son réseau des Spécialistes en valeurs du trésor (SVT) s'est ouverte, le 19 mars à Brazzaville, sur fond de mobilisation des banques locales.

Le marché financier local s'anime de plus en plus, avec un total de quarante-six milliards de francs CFA mobilisés en 2018. La tendance au premier trimestre est en hausse par rapport à l'année écoulée. Mais sur les dix-huit séances d'adjudication organisées à la même période, les souscripteurs sont pour l'essentiel des SVT étrangers.

C'est pourquoi, deux ans après son entrée dans le marché des titres publics de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), la République du Congo est en quête de nouvelles pistes de solution pour renforcer sa politique de gestion de la dette publique. Le pays veut, pour cela, remédier au manque de transparence sur l'utilisation des fonds levés sur le marché financier.

« L'organisation et le fonctionnement du marché des titres publics », c'est le thème de la première réunion de concertation de l'année, dont l'objectif est de faire le point de l'évolution du marché et d'informer les banques, les opérateurs économiques et les entreprises des avantages de la souscription. Car, la vision du gouvernement consiste à diversifier les sources de financement de l'Etat par un



Les officiels lors de l'ouverture de la concertation

recours accru au marché financier.

« À ce jour, aucun défaut ou incident de paiement n'a été enregistré sur les remboursements. Ce qui devrait accroître la confiance des investisseurs vis-à-vis du Congo. La signature de l'accord de financement avec le Fonds monétaire international pour le rétablissement des équilibres macroéconomiques améliorera l'audience souveraine du pays, base de fixation des taux d'intérêts par les investisseurs », a estimé le directeur de cabinet du ministre des Finances et du budget, Henri Loundou.

La souscription libre aux titres publics ou aux dons du Trésor

est une opération connue du monde financier. Par ce moyen, l'Etat peut émettre un titre d'emprunt par l'intermédiaire du Trésor public. Il s'engage alors à rembourser à l'acheteur de la dette (banque, particulier) à une échéance déterminée et à lui verser régulièrement des intérêts avant cette échéance. Par exemple, tous les titres de 2017 ont déjà été remboursés et ceux de 2018 le sont presque. Notons que le Congo est soumis à la réglementation du marché des titres publics de la BEAC, qui oblige le Trésor public à respecter le seuil des titres demandés et les investisseurs à respecter le caractère ferme et irrévocable des souscriptions.

Fiacre Kombo

CAMEROUN/ETATS-UNIS

Tibor Nagy et Paul Biya parlent coopération entre leurs deux pays

Le sous-secrétaire d'Etat américain chargé des Affaires africaines a rencontré, le 18 mars, à Yaoundé, le président camerounais.

Selon un communiqué du département d'Etat américain diffusé en prélude de la visite, il s'agissait de discuter « du rôle du Cameroun comme partenaire des États-Unis dans la sous-région ». Les déclarations du diplomate américain ont été beaucoup plus mesurées que ses propos tenus quelques jours auparavant.

Quelques jours avant son arrivée au Cameroun, le sous-secrétaire d'Etat américain chargé des Affaires africaines, Tibor Nagy, avait provoqué un tumulte, en plaçant la crispation politique et la crise anglophone au centre de ses échanges avec les officiels camerounais. Il avait ainsi promis d'inciter les autorités du pays à être « plus sérieuses » dans leur gestion de la crise anglophone, indiquant que les mesures prises jusqu'à présent ne suffisent pas à calmer les tensions. Tibor Nagy avait également mis en doute les raisons de l'incarcération de l'opposant Maurice Kamto, suggérant « qu'il serait très sage de le libérer ».

Il n'y a pas eu de grande annonce à l'issue de cette rencontre particulièrement attendue, qui a essentiellement porté sur les re-

lations bilatérales entre les deux pays. « Les dispositions diplomatiques sont toujours confidentielles. Nous avons échangé nos points de vue. Nos échanges étaient francs, honnêtes et directs », a affirmé le diplomate américain, à l'issue de l'audience, se gardant de livrer les détails de sa conversation avec le président camerounais, Paul Biya.

Les questions politiques reléguées au second plan

Le « monsieur Afrique » de l'administration Trump n'a pas souhaité s'exprimer sur l'aspect politique de l'entretien, notamment sur la réélection en octobre dernier pour un sixième mandat de Paul Biya. Il s'est contenté de souligner « la sagesse » du président camerounais, qu'il estime être « un homme d'Etat exceptionnel ». Pour de nombreux activistes politiques, la réaction du diplomate américain est « ambiguë ». Ce que tente de déconstruire Joseph Léa Ngoula, spécialiste des questions sécuritaires, qui estime que la déclaration du sous-secrétaire Tibor Nagy doit être analysée dans le contexte dans lequel il intervient.

« Les États-Unis ne partagent certes pas le point de vue de Yaoundé sur la crise anglophone, et encore moins sur les restrictions de libertés. Mais rappelons que Tibor Nagy est venu en Afrique avec pour mission de contrer l'influence chinoise. Or, ce qui fait la particularité de la relation avec la Chine, c'est la non-ingérence de Pékin dans les affaires internes des pays. On a donc l'impression d'une surenchère médiatique qui ne se reflète pas dans la coopération réelle », estime l'analyste.

La priorité économique des Américains s'est traduite tout au long du séjour de Tibor Nagy, notamment à travers une rencontre avec les chefs d'entreprises à la Chambre de commerce de Douala. « Les États-Unis et le Cameroun ont tant d'intérêts communs. J'aimerais attirer beaucoup plus d'investisseurs au Cameroun. Je pense que les investisseurs américains apporteront de très nombreuses qualités positives. Ils exigent cependant certaines conditions », a explicité Tibor Nagy.

Yvette Reine Nzaba